

# Revue de presse

---

Semaine 18



## Une réouverture progressive des salons dès le 11 mai

Considérés comme un service "non essentiel", les salons de coiffure ont fermé leurs portes depuis le début du confinement. Hier, le président Emmanuel Macron a laissé entendre qu'après la fin du confinement établie pour le moment au 11 mai, une reprise partielle et progressive de l'activité du pays, et sous conditions, serait possible.

**Interrogé ce mardi 14 avril sur France Inter** sur la possible réouverture, entre autres, des salons de coiffure, le **ministre de l'Intérieur Christophe Castaner** a confirmé que "*l'objectif est d'élargir la réouverture de tous les magasins au-delà de l'alimentaire.*" Et de poursuivre, "*Nous allons exclure les restaurants et les cafés, qui sont des lieux de forte promiscuité.*" Mais s'agissant des coiffeurs et fleuristes, "*l'objectif est que ces commerces-là puissent être ouverts.*"

Conditionnée à l'évolution de la pandémie en France, la réouverture des salons de coiffure pourrait donc se faire progressivement. Mais sous certaines conditions sanitaires précise le Ministre de l'intérieur : "*On doit travailler avec chacun pour une réouverture en respectant les règles sanitaires*", indique encore l'entourage du ministre.

"*Nous sommes en attente de confirmations et de détails*", a indiqué, quant à lui, **Luc Héry du Conseil national des entreprises de coiffure (CNEC)**, pour qui la question d'une réouverture au 11 mai demeure "prématurée" tant que les garanties de sécurité pour les professionnels et la clientèle n'auront pas été arrêtées. Pour répondre à ce défi, "*le déconfinement devra répondre à des règles d'accompagnement sanitaires et économiques en coordination avec les partenaires sociaux de la branche*", précise le **secrétaire général du CNEC**. Qui met en garde contre toute précipitation: 11 mai ou pas, "*On pourra rouvrir à partir du moment où on aura des fiches sanitaires précises qui sont en cours d'élaboration.*"

Le métier de coiffeur qui induit une proximité physique avec la clientèle est en effet difficilement conciliable avec les consignes de distanciation sociale qui devraient être maintenues bien au-delà du 11 mai.



# Trois secteurs prêts à rouvrir

Depuis l'annonce d'un déconfinement progressif et sous conditions, le 11 mai, les fédérations et enseignes du commerce s'activent pour définir et garantir les mesures sanitaires nécessaires à la réouverture des magasins. Comment se préparent les parfumeries, les instituts-spas et les salons de coiffure ?

**L**es enseignes membres de la FFPS, Fédération française de la parfumerie sélective, se sont réunies mercredi 22 avril pour fixer les bonnes pratiques que les responsables de magasins et les conseillères de beauté devront appliquer pour leur sécurité et celle des clients. L'ensemble du personnel devra impérativement porter un masque et des gants. Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition dans les points de vente.

**Les mesures propres au métier de la parfumerie...**

Les testeurs des parfums ne pourront être touchés que par les conseillères équipées de gants. En aucun cas, le client, même après s'être frotté les mains avec du gel hydroalcoolique, ne pourra saisir les flacons. Ces derniers seront désinfectés quotidiennement.

Il en sera de même pour les testeurs de maquillage. La cliente devra demander à la conseillère de lui appliquer un rouge à lèvres ou un fond de teint. L'application se fera sur le dos de la main de la cliente, systématiquement avec un accessoire (pinceau) désinfecté après chaque utilisation. La procédure à suivre sera identique pour tester les soins.

« La FFPS va formaliser des bonnes pratiques. Nous proposerons des affiches que les enseignes pourront personnaliser pour informer leurs clients, précise William Koberlé, président de

la FFPS. Ce guide de bonnes pratiques sera transmis à la DGE (direction générale des Entreprises), dans le cadre de la préparation par Monsieur Castex du plan de déconfinement pour le 11 mai. »

**...aux instituts et aux coiffeurs**

Les instituts et les salons de coiffure dont le métier est de toucher le client réfléchissent eux aussi à l'adaptation de leurs prestations de service. « Nous avons mis en place sous l'égide de l'AFNOR une commission pour adapter au contexte de crise sanitaire, la partie hygiène-sécurité de notre norme AFNOR en cours de réactualisation, annonce Régine Ferrère, présidente de la Confédération nationale de l'esthétique et parfumerie, CNEP. Nous mettrons autour de la table des discussions les fabricants de cosmétiques et de matériels, les grands acteurs de la franchise en instituts-spas et embellissement

des ongles et du regard, les indépendants, l'INC, des médecins esthétiques, des infectiologues et des spécialistes de la qualité de l'air et de la désinfection des surfaces pour des mesures réalisables très rapidement avec l'accord de nos tutelles DGCCRF, DGE, DGS. Car l'hygiène-sécurité sera le premier message qualité que nous enverrons aux consommateurs et l'assurance d'avoir l'autorisation de réouverture après le 11 mai. »

Quel Français n'a pas hâte de retourner chez son coiffeur, dès la fin du confinement ! Pendant les deux mois de fermeture, le secteur qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 6 Md€ a perdu 1 Md€, selon l'UNEC, Union nationale des entreprises de coiffure. « Nous attendons le retour des ministères de l'Économie, du Travail et de la Santé sur les fiches métiers coiffeurs avec les bonnes pratiques à suivre par les coiffeurs exerçant en salons ou à domicile », déclare Christophe Doré, 1<sup>er</sup> vice-président de l'UNEC qui compte sur un dispositif « applicable avec suffisamment de flexibilité pour ne pas mettre en péril l'économie très fragilisée du secteur. Si les coiffeurs ont trop de restrictions comme l'obligation d'avoir du matériel trop onéreux, ou d'accueillir un nombre trop limité de clients, ils ne tiendront pas financièrement. Nous avons proposé des amplitudes horaires d'ouverture plus larges pour éviter d'avoir trop de clients en même temps. » Pour l'UNEC, il s'agit de repenser le métier. « Des gestes habituels comme la prise du vestiaire à l'arrivée et au départ de la cliente, toucher le cheveu ne seront plus anodins, détaille Christophe Doré. Nous devons appréhender ce métier différemment pour protéger la santé de chacun. À l'UNEC, nous parlons en connaissance de cause puisque nous avons été frappés de plein fouet par le Covid-19 avec la perte de notre président Bernard Stalter, le 13 avril. »

MARYLINE LE THEUF

## Avec l'implication des fédérations professionnelles pour réussir

**William Koberlé, président de la Fédération française de la parfumerie sélective, FFPS**

« Le guide de bonnes pratiques sera transmis à la DGE, dans le cadre de la préparation par M. Castex du plan de déconfinement pour le 11 mai. »

**Régine Ferrère, présidente de la Confédération nationale de l'esthétique et parfumerie, Cnep**

« Nous allons convoquer une commission pour travailler sur la partie hygiène-sécurité de notre norme AFNOR en cours de réactualisation. »

**Christophe Doré, 1<sup>er</sup> vice-président de l'Union nationale des entreprises de coiffure, UNEC**

« Si les coiffeurs ont trop de restrictions comme l'obligation d'avoir du matériel trop onéreux, ou d'accueillir un nombre trop limité de clients, ils ne tiendront pas financièrement. »



*Déconfinement : des coiffeurs mobilisés pour les soignants © Marc-Antoine Coullon*

Le coiffeur star John Nollet lance ce 27 avril une plateforme « Take Hair C19 », pour que les soignants soient coiffés par ses confrères.

La pandémie du coronavirus a remis au centre bien des choses. L'une d'entre elles ? La solidarité. En France, et dans le monde, une série d'actions destinées à aider les plus démunis, les personnes âgées ou les métiers à risque ont été mises en place. Dernière initiative en date ? Le lancement de la plateforme [takehair-c19.com](https://takehair-c19.com/) (<https://takehair-c19.com/>) ce 27 avril. Le principe étant d'offrir aux professionnels du corps médical une

prestation dans un salon de coiffure ou à domicile dès le 11 mai, date du déconfinement annoncée par le gouvernement.

A l'initiative du projet, le coiffeur star John Nollet à qui on doit le carré court culte d' Audrey Tautou (<https://www.elle.fr/Personnalites/Audrey-Tautou>) dans « Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain ». Soutenu par les grandes maisons de la profession, John Nollet a trouvé un moyen de remercier les millions de soignants mobilisés pour lutter contre le covid-19. Il lance donc un appel à ses confrères et consœurs qui souhaiteraient y participer.

## **Prendre soin... de ses cheveux**

Les coiffeurs à domicile et les salons de la France entière désirant prendre part à l'opération doivent s'inscrire sur la plateforme afin de renseigner les informations nécessaires (adresse, prestations possibles, date de début de participation...).

Les soignants, quant à eux, peuvent bénéficier d'un brushing (<https://www.elle.fr/Beaute/Cheveux/Coiffure/Reussir-son-brushing-comme-chez-le-coiffeur-2663918>), d'une coupe, d'un soin ou encore d'une coloration après avoir rempli un questionnaire. Il leur suffit de contacter l'un des prestataires disponible et proche de chez eux – la liste étant accessible sur le site – afin de prendre rendez-vous. Un moment de détente bien mérité.



## Deux-Sèvres

**Préparatifs pour la reprise des indépendants en Deux-Sèvres.**- En Deux-Sèvres, l'Union nationale des entreprises de coiffure (350 salons et 150 coiffeurs à domicile) et la Confédération nationale des instituts de beauté (91 salons) participent à la rédaction de fiches métier en vue de la reprise. L'Union des entreprises de proximité 79 prévoit une reprise très diverse après le 11 mai, entre les boulangers et les traiteurs, dans le bâtiment et s'inquiète du sort des apprentis. Les professions libérales (avocats, dentistes...) s'organisent via leurs ordres professionnels. restent les hôtels, cafés, restaurants et discothèques pour qui la situation est plus incertaine dans l'attente de l'annonce de nouvelles mesures du gouvernement. (NR79 25/04 p.2, CO79 25/04 p.3)

## Coronavirus. Tarifs, plannings, mesures sanitaires... : comment les coiffeurs se préparent au déconfinement



Les coiffeurs doivent s'équiper pour assurer le respect des mesures barrières / © MaxPPP

partages

- [Partager \(http://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=https%3A//france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/coronavirus-tarifs-plannings-mesures-sanitaires-comment-coiffeurs-se-preparent-au-deconfinement-1821436.html&href=https%3A//france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/coronavirus-tarifs-plannings-mesures-sanitaires-comment-coiffeurs-se-preparent-au-deconfinement-1821436.html\)](http://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=https%3A//france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/coronavirus-tarifs-plannings-mesures-sanitaires-comment-coiffeurs-se-preparent-au-deconfinement-1821436.html&href=https%3A//france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/coronavirus-tarifs-plannings-mesures-sanitaires-comment-coiffeurs-se-preparent-au-deconfinement-1821436.html)
- [Twitter \(https://twitter.com/share?url=https%3A//france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/coronavirus-tarifs-plannings-mesures-sanitaires-comment-coiffeurs-se-preparent-au-deconfinement-1821436.html&text=Coronavirus.%20Tarifs%2C%20plannings%2C%20mesures%20sanitaires...%20%3A%20comment%20les%20coiffeurs%20%20France%203%20Hauts-de-France\)](https://twitter.com/share?url=https%3A//france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/coronavirus-tarifs-plannings-mesures-sanitaires-comment-coiffeurs-se-preparent-au-deconfinement-1821436.html&text=Coronavirus.%20Tarifs%2C%20plannings%2C%20mesures%20sanitaires...%20%3A%20comment%20les%20coiffeurs%20%20France%203%20Hauts-de-France)
- [Envoyer \(mailto:?subject=France%203%20Hauts-de-France%203A%20Coronavirus.%20Tarifs%2C%20plannings%2C%20mesures%20sanitaires...%20%3A%20comment%20les%20coiffeurs%20de-France%203A%20%20%22Coronavirus.%20Tarifs%2C%20plannings%2C%20mesures%20sanitaires...%20%3A%20comment%20les%20coiffeurs%20de-France%203A%20%20%22Certains%20ont%20d%C3%A9j%C3%A0%20des%20plannings%20charg%C3%A9s%20mais%20cette%20reprise%20du%20travail%20devra%20passer%20par%20la%20mise%20en%20place%20de%20protocoles%20sanitaires%20importants.%20Avec%20une%20répercussion%20sur%20les%20tarifs%20?\)](mailto:?subject=France%203%20Hauts-de-France%203A%20Coronavirus.%20Tarifs%2C%20plannings%2C%20mesures%20sanitaires...%20%3A%20comment%20les%20coiffeurs%20de-France%203A%20%20%22Coronavirus.%20Tarifs%2C%20plannings%2C%20mesures%20sanitaires...%20%3A%20comment%20les%20coiffeurs%20de-France%203A%20%20%22Certains%20ont%20d%C3%A9j%C3%A0%20des%20plannings%20charg%C3%A9s%20mais%20cette%20reprise%20du%20travail%20devra%20passer%20par%20la%20mise%20en%20place%20de%20protocoles%20sanitaires%20importants.%20Avec%20une%20répercussion%20sur%20les%20tarifs%20?)

Dés le 11 mai prochain, les coiffeurs vont pouvoir retrouver leur clientèle. Ils s'attendent à un raz-de-marée. Certains ont déjà des plannings chargés mais cette reprise du travail devra passer par la mise en place de protocoles sanitaires importants. Avec une répercussion sur les tarifs ?

Par Isabelle Girardin Publié le 27/04/2020 à 16:33 Mis à jour le 27/04/2020 à 17:19

Après 2 mois d'interruption de travail, en raison du confinement instauré dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, les salons de coiffure vont bientôt retrouver une clientèle impatiente. Les coups de fil affluent. De nombreux professionnels ont déjà anticipé la réorganisation de leur travail dans le cadre des mesures barrières. Gels hydroalcooliques, masques, gants... côtoieront désormais ciseaux, peignes et sèche-cheveux.

## Des horaires aménagés

" La demande est énorme ", constate Justine Lescieux. Cette jeune coiffeuse, installée depuis septembre dernier à Calais, ([https://www.facebook.com/atelierdejustinel/?epa=SEARCH\\_BOX](https://www.facebook.com/atelierdejustinel/?epa=SEARCH_BOX)) a mis en place une longue liste d'attente. "Mes clients habituels sont au rendez vous mais pas seulement. Les besoins de coupe de cheveux, de soins, de couleurs sont très importants. Je me prépare, avec ma salariée, à une reprise très dense. Des horaires peut-être aménagés mais surtout une mise en place d'un protocole de respect des gestes barrières très complexe !"

Comme tous les professionnels de la coiffure, la jeune patronne de l'Atelier de justine attend pour cette semaine, les consignes sanitaires précises du gouvernement en matière de sécurité, même si, elle a déjà devancé les achats d'équipements de protection : " J'ai acheté des serviettes, des gants, des blouses à usage unique. Du matériel jetable, qui sera changé à chaque client. La commune, grâce à Action coeur de ville, (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/revitalisation-centres-villes-22-communes-hauts-france-ont-ete-selectionnees-1447845.html>) m'a fourni comme aux autres commerçants de la ville des visières. Je vais désinfecter après chaque personne le matériel utilisé pour coiffer. "



Justine Lescieux, à Calais, se prépare à rouvrir son salon de coiffure / © J.lescieux

Un budget supplémentaire pour cette jeune coiffeuse qui précise avoir dû piocher dans ses économies : " J'espère que des aides pourront nous être accordées sinon je vais devoir répercuter ce coût par une hausse de mes tarifs ou par un supplément hygiène pour chaque prestation. Pour l'instant, je ne le fais pas ", précise Justine.

## Protéger les clients et les salariés

"Des achats coûteux mais indispensables", confirme Anne-Sophie Kulak, du salon de coiffure Anne So'Chic à Lille (<https://www.planity.com/anne-so-chic-59000-lille>). " En plus de ces équipements de base, j'ai investi dans des parois de plexiglass. Je veux protéger au maximum mes clientes et aussi mon équipe. Je pense mettre plus de temps pour installer, coiffer puis nettoyer le salon à chaque prestation."

Beaucoup de demande et beaucoup plus de temps à chaque client. Conséquence : des horaires d'ouverture beaucoup plus larges et des prix plus élevés. "Je pense ouvrir de 8h à 21h, les 2 premières semaines. Une équipe du matin, une de l'après-midi, 6 jours sur 7. Une fois la demande stabilisée, je réadapterai le travail. J'ai déjà prévenu mes clients que mes tarifs allaient augmenter. 2€ pour les hommes et 3 € pour les femmes car si mes dépenses sont en hausses, mon chiffre d'affaires, lui, a baissé depuis ces 6 semaines et je ne veux pas me séparer de mes 5 salariés."



**Anne-So chic coiffure Lille**

Lundi



Bonjour à tous !!! la prise de rendez-vous en ligne reprend dès maintenant!!!  
<https://www.planity.com/anne-so-chic-59000-lille>



PLANITY.COM

**Anne So' Chic : Coiffeur à Lille**

Réservation, adresse et horaires d'ouverture de Anne So' Chic, coiffeur à ...

24
3
14

Installée depuis 6 ans, dans une des rues commerçantes de la capitale des Flandres (<https://www.facebook.com/atelierdejustineL/>) et malgré toute son énergie, Anne-Sophie rencontre des difficultés pour s'équiper en masques et constate l'augmentation des prix chez les fournisseurs. " Je suis impatiente de reprendre le travail mais franchement c'est l'inconnu. On ne sait pas bien où l'on va, j'espère que mon entreprise pourra tenir face à l'augmentation de certaines fournitures. La seule chose dont je suis sûre, c'est que je ne prendrai pas de risque pour la santé et que mes clients, comme mes salariés, porteront tous un masque."

## Et à domicile ?

La sécurité, une priorité aussi pour cette coiffeuse à domicile de la banlieue lilloise. "J'ai une clientèle très fidèle qui me connaît bien et chez qui je vais régulièrement. Elles se sentent en confiance avec moi et souhaitent rester chez elle. J'apporte mon matériel que je vais désinfecter. Des serviettes et des blouses pour chacune d'entre elles, qui seront changées et lavées chaque soir ", détaille Nathalie.

"Je n'ai pas peur pour ma santé, je vais me protéger avec des gants et un masque. Ce métier est un métier de contacts, de proximité avec la clientèle. Comme je me déplace chez les unes et les autres, je note chaque intervention. Je fais cela depuis plusieurs années et je vais continuer. Il le faut aussi parce que je n'ai pas une seule rentrée d'argent pour le mois d'avril et en mars j'ai perdu près de 60% de mon chiffre d'affaires", constate Nathalie.

**Plus de 7 000 entreprises de coiffure dans les Hauts-de-France attendent de retravailler !**

A ce jour, les consignes officielles permettant de sécuriser l'exercice de la profession dans ce contexte sanitaire particulier ne sont toujours pas connues. Les gestes barrières semblent, eux, bien ancrés, pour ces professionnels en attente de prendre le travail. Laure Bazan, Présidente de l'UNEC (l'union commerciale des coiffeurs) (<https://unec.fr/coronavirus-reouverture-des-salons-de-coiffure-en-mai/>) des Hauts-de-France et propriétaire d'un salon de coiffure à Houplin-Ancoisne (<https://www.facebook.com/Salon-Laure-Bazan-229152650823747/>), conseille pourtant de ne pas se précipiter sur des achats trop lourds face à des trésoreries fragilisées.

- Coronavirus : pour le vice-président de la Chambre des Métiers, les artisans font face à des difficultés sans précédent (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-pas-calais/coronavirus-vice-president-chambre-metiers-artistans-font-face-difficultes-precedent-1819196.html>)

"Anticiper, c'est bien. Mais beaucoup trop d'achats vont faire que les prix vont augmenter, la pression va engendrer des situations tendues. Certains salons ne pourront pas survivre. Il faut attendre les consignes claires qui devraient arriver cette semaine, en terme de sécurité sanitaire mais aussi en terme de sécurité financière. "

Certaines communes ou régions promettent de mettre en place des aides pour favoriser la reprise des entreprises de leur secteur. Dans les Hauts-de-France, Xavier Bertrand a annoncé, dès la mi-mars un plan de soutien (<https://bo-regions.francetelevisions.tv/hauts-de-france/coronavirus-covid-19-hauts-france-debloquent-aide-50-millions-euros-aux-entreprises-1798738.html>) aux "artisans, commerçants et entreprises" du territoire, de l'ordre de 50 millions d'euros. Le Ministre Bruno Le Maire a lui indiqué qu'il demandait l'annulation de 3 mois de loyers pour les entreprises de moins de 10 salariés.

**Salon Laure Bazan**  
mardi dernier



Le salon ouvrira de nouveau ses portes théoriquement le 12/05/20 avec les consignes de sécurité obligatoire.  
Nous vous contacterons en suivant l'ordre des rdv initialement prévu depuis le 14/03/20, tout en tenant compte des autres demandes.  
Merci de votre compréhension.  
À bientôt, l' équipe LB

45    15    14

Laure Bazan se dit ravie de reprendre le travail pour retrouver ses clients qui durant ce confinement lui ont adressé régulièrement des photos de l'évolution de leur chevelure ou de leurs tentatives de coupe maison. " *Oui, je reconnais, les cheveux c'est important mais la santé c'est primordial et conserver son emploi tout autant.*" Une conclusion qui fait référence à Bernard Stalter, l'emblématique Président de l'Union nationale des entreprises de coiffure décédé le 13 avril, du coronavirus. (<https://unec.fr/bernard-stalter-nous-a-quitte/>)

- Coronavirus Covid-19 : les Hauts-de-France débloquent une aide de 50 millions d'euros aux entreprises (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/coronavirus-covid-19-hauts-france-debloquent-aide-50-millions-euros-aux-entreprises-1798738.html>)

## A LIRE AUSSI

- À Calais, un salon de coiffure collecte vos cheveux pour dépolluer les océans (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/calais/calais-salon-coiffure-collecte-vos-cheveux-depolluer-oceans-1724121.html>)

ARTISANAT ([HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/ECONOMIE/ARTISANAT?R=HAUTS-DE-FRANCE](https://france3-regions.francetvinfo.fr/economie/artisanat?R=HAUTS-DE-FRANCE))

ÉCONOMIE ([HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/ECONOMIE?R=HAUTS-DE-FRANCE](https://france3-regions.francetvinfo.fr/economie?R=HAUTS-DE-FRANCE))

CORONAVIRUS ([HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE/SANTE/CORONAVIRUS?R=HAUTS-DE-FRANCE](https://france3-regions.francetvinfo.fr/societe/sante/coronavirus?R=HAUTS-DE-FRANCE))

SANTÉ ([HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE/SANTE?R=HAUTS-DE-FRANCE](https://france3-regions.francetvinfo.fr/societe/sante?R=HAUTS-DE-FRANCE))

SOCIÉTÉ ([HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE?R=HAUTS-DE-FRANCE](https://france3-regions.francetvinfo.fr/societe?R=HAUTS-DE-FRANCE))



Économie - Social

## Les coiffeurs de Poitou-Charentes se préparent à la réouverture des salons

Lundi 27 avril 2020 à 9:10 - Par [Marine Protais](#), [France Bleu La Rochelle](#), [France Bleu Poitou](#)

[Poitou-Charentes, France](#)



La réouverture des salons de coiffure est prévue pour le **11 mai**. Entre les achats de matériel de protection, de produits désinfectants et la gestion des carnets de rendez-vous, les professionnels de Poitou-Charentes sont sur le pied de guerre.



Les coiffeurs doivent s'équiper pour assurer le respect des mesures barrières © Maxppp - JEAN MICHEL MART

Ils risquent d'avoir beaucoup de travail une fois [le confinement levé](#). Après deux mois de fermeture, les coiffeurs se préparent à la réouverture de leurs salons, prévue le **11 ma** - même si le protocole d'hygiène doit encore être dévoilé par le gouvernement.

### LES PLUS CONSULTÉ

**1** [Éducation](#)  
Coronavirus : le maire Colmar refuse de rouvrir les écoles tant qu'il n'y a pas assez de masques  
[France Bleu](#)

**2** [Inscrite](#)  
VIDEO - Coronavirus : Paris, ces habitants décident de se déconfiner pour danser, les internautes enragent  
[France Bleu Paris et France](#)

Recherche

### Fil info

11:27  
Coronavirus : le CHU de Reims remercie ses donateurs  
[France Bleu Champagne-Ardenne](#)

## LES PLUS CONSULTÉS

- 1** **Éducation**  
Coronavirus : le maire de Colmar refuse de rouvrir les écoles tant qu'il n'y a pas assez de masques
- 2** **Insolite**  
VIDEO - Coronavirus : à Paris, des habitants décident de se déconfiner pour danser, les internautes enragent

rempli pour la semaine du 11 mai. "Sur les trois premiers jours, c'est plein. Et pour le vendredi et le samedi, pour l'instant, c'est rempli au tiers."

**Restez chez vous et prenez soin de vo...**  
Dessange (Parthenay) · S'abonner · Partager

Nos équipes en salon sont impatientes de vous retrouver, d'ici-là #prenezsoindevous et #restezchezvous ! Merci pour votre fidélité, À très vite pour vous « recoiffer le moral »

#DESSANGE #prenezsoindevous #restezchezvous #recoiffemoilemoral #selfcare #stayhome #staysafe

6 Commenter 3

Les demandes affluent, surtout de la part des **femmes**.

**50% des clients qui ont déjà pris rendez-vous sont des femmes de plus de 50 ans qui faisaient des colorations et qui se retrouvent avec des racines visibles de 3 à 6 centimètres.**

Les autres représentent 30% de femmes âgées de 20 à 40 ans, **15% d'hommes** et 5% d'enfants. Mais comment gérer autant de clients sans risquer de **propager le virus** ? La question est source de stress pour Sébastien Kugler, coiffeur à Niort. Alors il a demandé conseil aux **commerçants restés ouverts** pendant le confinement.

**J'ai échangé avec un boucher et un boulanger de Niort pour savoir ce qu'ils avaient mis en place et mutualiser leurs expériences.**

A l'issue de ces discussions, il se rend compte qu'il faut **revoir toute l'organisation** de son salon de coiffure.

Coronavirus - Distribution r  
à Limoges : ça commence  
[France Bleu Limousin](#)

10:48  
Sobre, il grille un feu et em  
voiture de police dans la n  
en Isère  
[France Bleu Isère](#)

10:47  
Vente au profit des soignar  
maillot des Bleus offert pa  
Stéphan fait flamber les er  
[France Bleu](#)

10:43  
Ça agite le web : Les pomp  
bigourdans font du sport e  
paloise fait le buzz  
[France Bleu Béa](#) Recherche

10:37  
On fait quoi ce mardi, tous  
dans les Alpes-Maritimes ?  
[France Bleu Azur](#)  
[Tout le fil info](#)

## SERVICES FRANCE BLEU



## LES PLUS CONSULTÉS



- 1** **Éducation**  
Coronavirus : le maire de Colmar refuse de rouvrir les écoles tant qu'il n'y a pas assez de masques
- 2** **Insolite**  
VIDEO - Coronavirus : à Paris, des habitants décident de se déconfiner pour danser, les internautes enragent

plus attrayant possible malgré la situation actuelle.

Les salons devront également être **nettoyés entre chaque passage**. Il sera impossible d'enchaîner les rendez-vous, comme c'était le cas avant le confinement.

Et recevoir moins de clients signifie moins d'argent dans les caisses. **"\_Les coiffeurs perdront 30% de leur chiffre d'affaires quotidien dès qu'ils rouvriront"**, estime l'Union nationale des entreprises de coiffure de Poitou Charentes.

Son président, Eric Bouniot, ajoute que pour compenser les dépenses liées au nettoyage, **un "forfait"** pourrait être mis en place, allant de 3€ à 6€ par client.

[Beauté](#) [Commerce](#) [Confinement en France](#) [Coronavirus Covid-19](#)

[Recherche](#)



Marine Protais  
France Bleu La Rochelle

### Sur le même sujet

[Rendez-vous d'actualités](#)

[Retour sur l'actualité en Poitou-Charentes pour ce lundi 27 avril](#)

[Rendez-vous d'actualités](#)

[Retour sur l'actualité en Poitou-Charentes pour ce mercredi 22 avril](#)

[Faits divers - Justice](#)

[Coronavirus : retour sur l'actualité ce vendredi 24 avril en Poitou Charentes](#)

### CONTENUS SPONSORISÉS

Est-ce que le 11 mai on pourra se rendre chez le coiffeur ? "oui", mais à condition de porter un masque. Franck Provost nous éclaire sur la situation.



© ansyvan

[Mise à jour du 27 avril à 18h48] Suite à l'annonce d'un **déconfinement progressif** dès le 11 mai par Emmanuel Macron, des millions de Français attendent avec impatience la **réouverture des salons de coiffure** pour rafraîchir leur coupe de cheveux ou refaire leur coloration.

**Franck Provost**, président du CNEC (Conseil national des entreprises de coiffure) a envoyé au ministère du travail " **une fiche hygiène**, que tous les partenaires ont signée ". Celle-ci détaille les mesures qui devront être prises pour rouvrir : " Chaque client qui entrera dans un salon devra se laver les mains avec du gel et **avoir un masque** ". Du côté des coiffeurs, le lavage des mains sera également obligatoire avec " le port d'un **masque** et des lunettes ou une visière ", Quant aux barbiers, "ils devront porter un masque et une visière " nous a-t-il expliqué lors d'un entretien ce 27 avril. Il ajoute également que les salons de coiffure devront fournir des " **peignoirs à usage unique** ou lavables à 30 degrés minimum avec une lessive désinfectante". De plus, "une distance d'un mètre devra être respectée entre les postes de coiffure". Enfin, pour permettre de gérer le flux des clients, les rendez-vous se feront en ligne", précise-t-il. L'amortissement de ce "kit hygiène" devrait impacter la facture du client de 2-3 euros environ.

### **Date et conditions de réouverture**

Depuis le début de la crise, le secteur de la coiffure est en grande souffrance. Sur les deux mois de confinement, Franck Provost estime " avoir perdu 100 millions de recettes sur ses 3500 salons en France ". "Economiquement, il y a urgence à rouvrir le 11 mai". a-t-il insisté. Du côté du gouvernement, la voie est ouverte depuis plusieurs jours. "Nous souhaitons que tous les commerces puissent **rouvrir le 11 mai** de la même manière, pour un principe d'équité ", "Je laisse simplement de côté la restauration, les bars et les cafés qui feront l'objet d'un "traitement spécifique" a déclaré **Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances** sur l'antenne de France Info jeudi 23 avril. Suite à cette annonce, les professionnels de la coiffure devraient donc être habilités à reprendre leur activité progressivement à **condition que la situation sanitaire soit en nette amélioration**.

Qui plus est, le ministre s'est déjà montré favorable à une reprise rapide de ce secteur après avoir testé la coupe de cheveux maison " j'ai essayé moi-même, ce n'est pas génial " a-t-il avoué. " Nous allons regarder quelles sont les conditions qui permettraient aux coiffeurs de rouvrir (...) Quelles **règles de sécurité sanitaire**, combien de clients par salon de coiffure en fonction de la taille du salon, Quels équipement de sécurité sanitaire pour le coiffeur. On regarde tous ces sujets un à un et puis on présentera une espèce de protocole qui garantira la sécurité sanitaire (...) J'espère que sur cette base-là, on pourra ouvrir des salons de coiffure le plus vite possible", avait-t-il déclaré sur la chaîne BFM TV le jeudi 16 avril.

### **Comment les coiffeurs organisent le retour des clients**

#### **SOMMAIRE**

[Date et conditions de réouverture](#)

[Organisation des coiffeurs](#)



Du côté des professionnels, on comprend bien que l'heure est à la prudence pour préparer ce retour à l'activité car bien évidemment, le plus important est de "garantir la sécurité des clients et des salariés. Je lance un appel à tous mes confrères pour respecter strictement les consignes de sécurité mises en place" insiste Monsieur Provost.

# REVUES



Pour permettre une réouverture des salons de coiffure dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, de nombreux acteurs se mobilisent dont le groupe **L'Oréal** qui met à disposition des salons de coiffure français **3 millions de masques et 121 000 flacons** de gels hydro alcooliques de 400 ml. Le groupe a également mis en place un partenariat avec les sociétés Ikosoft, Planity et Flexy, spécialisées dans les logiciels de gestion pour les salons indépendants, pour permettre d'offrir aux salons 3 mois de **réservation en ligne** sans frais, pour garantir la planification des rendez-vous.

En attendant le 11 mai, les personnes en burn out capillaire peuvent toujours trouver conseil auprès de professionnels qui délivrent des consultations virtuelles ou tenter de se couper les cheveux elles-mêmes.

## NEWSLETTER



[Voir un exemple](#)

[Ony Dousa](#)

Mis à jour le 27/04/20 18:48

Partager sur

## CONTENUS SPONSORISÉS



PUBLICITÉ

**Douleurs cervicales ? Les habitants de Joinville-le-pont ne peuvent plus se passer de cet appareil**

NeckRelax



**Nouveau XPS 13 : La perfection dans chaque détail. En savoir plus.**

Dell

PUBLICITÉ



PUBLICITÉ

**Gardez votre productivité à son maximum. En savoir plus**

Dell



**Le nouveau placement qui fait de l'ombre au livret A avec 8,5% de rentabilité**

Investissement parking



## CORONAVIRUS

# Les coiffeurs reprendront leurs ciseaux le 11 mai

Franck Provost estime à 100 millions d'euros le coût de la fermeture de ses salons durant deux mois

**J** - 15. Partout en France, les coiffeurs comptent les jours avant de retrouver leurs clients. Franck Provost, président du Conseil national des entreprises de coiffure, a envoyé « la fiche de travail » pour la reprise d'activité du secteur au ministère du travail, jeudi 23 avril, pour validation, quelques heures après avoir obtenu l'aval des partenaires sociaux. Les salons devraient ouvrir leurs portes à partir du lundi 11 mai, près de deux mois après leur fermeture dans le cadre des mesures de confinement adoptées en France pour lutter contre la propagation du Covid-19.

Etabli avec l'Union nationale des entreprises de coiffure, autre organisation patronale, et la mutuelle du secteur, Aésio, le plan de réouverture impose des « règles strictes pour protéger le personnel et la clientèle », explique celui qui a fondé Provalliance et exploite 3500 salons sous différentes enseignes. A partir du 11 mai, un coiffeur en activité devra être équipé de masque et de lunettes ou d'une

visière en plastique transparent qui couvre son visage; le barbier, qui, lors d'une coupe, est très exposé au souffle de son client et donc aux postillons, devra porter un masque et une visière. Chaque coiffeur devra asseoir son client à plus d'un mètre d'un autre. Même règle lors du shampoing.

### Nouvelles pratiques capillaires

Le client devra être équipé d'un masque, dès son entrée dans le salon et tout au long de la prestation. « Il devra porter un modèle à élastiques qu'on enfle sur les oreilles, sinon le coiffeur ne peut pas travailler sa chevelure », précise M. Provost. Le salon pourrait le lui fournir. Mais il serait « préférable » que le client soit équipé de son propre masque. Il devra aussi se laver les mains ou se les désinfecter à l'aide d'un gel hydroalcoolique.

Pour des raisons d'hygiène, le salon lui fournira un peignoir lavé à 30 degrés et séché au sèche-linge ou une blouse à usage unique qui sera jeté après la prestation. Les gérants n'auront pas l'obligation de

mettre en place un filtrage, pour soumettre à un quota le nombre de clients présents dans le salon, contrairement à ce qui s'est imposé dans les grandes surfaces alimentaires. « C'est trop compliqué », juge M. Provost, en évoquant la surface de ses établissements qui peut varier d'une dizaine de mètres carrés à plusieurs centaines. Ces nouvelles méthodes d'accueil et de travail en salon devraient avoir une incidence sur le coût d'exploitation. « De 2 à 3 euros par client », estime M. Provost, qui, pour l'heure, dit ne « rien avoir décidé » sur une éventuelle augmentation de ses tarifs.

Dans ces conditions, les clients reviendront-ils ? « C'est l'inconnu », reconnaît le patron. Mais, à l'en croire, il y a urgence à autoriser l'ouverture des salons en France. Déjà, le travail au noir, qui lamine ce secteur, a repris. Plusieurs professionnels exercent leur activité de manière clandestine. A Montpellier, mi-avril, la police a verbalisé un coiffeur qui, rideau tiré, recevait sa clientèle dans son établis-



sement du centre-ville. L'urgence est surtout financière. Car la fermeture des établissements a mis « leur trésorerie à plat », dit-il. La France en compte plus de 63 000. « Les plus petits auront du mal à se relever » de l'absence de recettes depuis le 17 mars, juge M. Provost, en estimant que rares sont les entrepreneurs de la coiffure à obtenir des prêts garantis par l'Etat. Pour soutenir ses franchisés, Provalliance a décidé d'annuler pour deux mois les royalties dues par ces derniers.

L'Oréal, dont les ventes de produits capillaires aux professionnels ont chuté de 10,5 % au premier trimestre, a aussi annoncé des mesures d'aides aux salons en gelant les créances de 11 000 d'entre eux dans l'Hexagone. « Nos charges continuent de courir. Notamment les loyers qui, pour la période de ces deux mois, s'élèvent à 9 millions d'euros. Nous n'en avons pas obtenu l'annulation dans les centres commerciaux », ajoute M. Provost, en chiffrant le manque à gagner dû à la crise du coronavi-

rus « à 100 millions d'euros » pour le groupe dont l'activité s'est établie à 1,5 milliard d'euros en 2019.

Reste aussi à savoir si le personnel des salons est prêt à cette reprise et ces conditions de travail. M. Provost le croit. « Les coiffeurs en ont ras le bol de ne pas travailler », jure-t-il. Et, sans doute, doivent-ils réagir aux nouvelles pratiques capillaires adoptées depuis le début du confinement : les Français sont de plus en plus nombreux à se tondre les cheveux ou à les teindre seuls, à l'aide de produits achetés en grandes et moyennes surfaces. Les ventes de teintures « font un carton, avec une hausse de 33 % », note Emily Mayer, responsable d'études chez IRI.

A force, ce comportement pourrait devenir une habitude et assécher l'activité des salons. Une enquête d'opinion menée par l'institut de sondage Harris devrait cependant leur donner du cœur à l'ouvrage : 59 % des Français disent vouloir se rendre chez le coiffeur dans la semaine du 11 mai. ■

JULIETTE GARNIER

## Ille-et-Vilaine. Les coiffeurs s'attendent au rush, mais veulent des précisions sur leur réouverture

Ils se savent attendus. Les 900 coiffeurs d'Ille-et-Vilaine sont prêts à rouvrir dès que possible. Mais attendent de l'État des précisions sur les conditions de leur réouverture, notamment sur le temps qu'ils pourront consacrer aux clients. Pas plus d'une heure ne leur permettrait pas de réaliser couleurs et mèches, autant de chiffre d'affaires en moins.



Les environ 900 salons de coiffure d'Ille-et-Vilaine, dont un sur deux n'emploie qu'une seule personne, s'attendent à un rush dès leur réouverture. | REUTERS

Ouest-France Yann-Armel HUET.

Modifié le 27/04/2020 à 13h24

ABONNEZ-VOUS >

Les environ 900 salons de coiffure d'Ille-et-Vilaine, dont un sur deux n'emploie qu'une seule personne, étaient [interdits de coiffure à domicile](#) depuis le début du confinement. Ils s'attendent à un rush dès leur réouverture. « **On va être assaillis, estime Philippe Chevalier, coiffeur et président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC) 35. Il y a une forte demande de rendez-vous.** »

Reste à savoir [quand les coiffeurs pourront rouvrir](#)... Le 11 mai, pour la fin du confinement ? « **On envisage très fortement la réouverture à cette date. Nous sommes en tout cas prêts à repartir : les salons s'équipent de tout un tas de matériel. Mais on attend que l'État nous confirme la date officielle.** »

### « Pas d'autre choix que d'être proche de nos clients »

Les coiffeurs souhaitent également des précisions de la part des autorités sur les conditions sanitaires de leur réouverture : « **Nous n'avons toujours pas reçu de fiche sanitaire. Elle doit arriver dans les prochains jours. Et ce n'est qu'à partir de là, qu'on saura dans quelles conditions on redémarre. Il y aura très probablement l'obligation de port de masques ou de visières, de gel hydroalcoolique, de mesures de distanciation et de gestes barrières à observer...** »

Pas si simple pour les coiffeurs... « **Nous n'avons pas d'autre choix que d'être proche de nos clients. Il est probable qu'on ne rouvre qu'avec un fauteuil sur deux, que, dans les grands salons, des équipes seront amenées à travailler le matin, d'autres l'après-midi... On s'adaptera.** »

Philippe Chevalier, coiffeur et président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC) 35. | DR

De là, à coiffer avec des gants... Philippe Chevalier est un peu réservé : « **C'est compliqué dans notre métier. Si on veut travailler correctement, on aura du mal à travailler avec des gants. Si c'était imposé, on le fera, mais je ne suis pas certain que ce soit le meilleur moyen, d'autant plus que nous passons notre temps les mains dans l'eau, les shampoings, le savon...** »

Reste à savoir aussi si les coiffeurs devront manier le ciseau plus vite : « **On ne sait pas si nous pourrions garder les clientes et les clients plus d'un certain temps dans les salons. Si on ne peut les garder que trois quarts d'heure ou une heure, cela pourrait entraver notre activité. Pour des couleurs ou un travail de mèches, il faut plus de deux heures.** »

Le risque ? Que ces restrictions « **amputent les chiffres d'affaires, avec une reprise qui remettrait en difficulté les salons de coiffure** ».

Partager cet article ×

 Les environ 900 salons de coiffure d'Ille-et-Vilaine, dont un sur deux n'emploie qu'une seule personne, s'attendent à un rush dès leur réouverture.

Ille-et-Vilaine. Les coiffeurs s'attendent au rush, mais veulent des précisions sur leur réouvertureOuest-France.fr

f t F in

🔖 f t F  in →

#Ille-et-Vilaine

#Crise du coronavirus

#Coronavirus

#Rennes

#Santé

#Saint-Malo

#Fougères

#Vitré

#Redon

#Entreprises

**L'actualité en vidéo : Coronavirus. L'épidémie montre des signes d'aggravation en Allemagne**

www.actualites-du-jour.eu

Pays : France

Dynamisme : 3786



[Visualiser l'article](#)

## Shampooing à la maison, protection, distanciation... À quoi ressemblera la réouverture des salons de coiffure dans le Var?

**Nathalie d'Hulst, vice-présidente du syndicat Unec Var, explore quelques pistes pour l'après-11 mai. Avec des mesures de protection spécifiques et, peut-être, une augmentation des prix.**

Coiffeuse depuis trente ans, Nathalie d'Hulst connaît son métier, sa "seconde famille", sur le bout de ses ciseaux. Elle appréhende, comme tous les autres professionnels, les conditions de reprise de l'activité après le 11 mai.

Si la fiche officielle pour la ligne à conduire est sur le point d'être validée, la vice-présidente du syndicat Unec (Union nationale des entreprises de la coiffure) pour le Var, élue membre associée à la Chambre de métiers et de l'artisanat...

source: Varmatin

## Interview de Christophe Doré, premier vice-président de l'Unec



« *Aujourd'hui, la situation est particulièrement délicate*, nous déclare Christophe Doré, premier vice-président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec). *100% des salons de coiffure sont en fermeture administrative, donc sans rentrée d'argent !* »

**L'ouverture des salons le 11 mai prochain est-elle envisageable ?**

Alors que les salons de coiffure sont fermés à la suite de la crise sanitaire du Covid-19, les charges continuent de tomber : loyer, crédit-bail, abonnements... Nous sommes dans une situation économique fortement fragilisée. Nous, à l'Unec, nous sommes prêts à ouvrir nos entreprises le 11 mai, mais nous attendons les directives. Dans cet objectif, nous avons conçu une fiche métier que nous avons partagée avec les syndicats de salariés, les partenaires sociaux... Nous l'avons adressée hier au gouvernement. Notre objectif est très clair : reprendre dans de bonnes conditions sanitaires pour pouvoir protéger les salariés, les chefs d'entreprise et, bien sûr, nos clients.



### Dans quel objectif avez-vous élaboré cette fiche métier ?

Nous devons aussi, en plus de l'aspect sanitaire, nous préoccuper d'un autre axe essentiel, la perspective économique. Il est clair que, si demain on se retrouve dans des conditions trop restrictives pour pouvoir accueillir nos clients, si on nous limite trop le nombre de clients, si on nous impose trop de restrictions, économiquement cela ne sera pas tenable. C'est la raison pour laquelle nous avons créé cette fiche métier. J'ai demandé au gouvernement qu'il nous réponde le plus rapidement possible, en y incluant d'éventuels amendements qu'il jugerait nécessaires, afin que l'on puisse communiquer auprès des chefs d'entreprise et des salariés, là aussi le plus rapidement possible. Aujourd'hui, nous avons trois interlocuteurs : le ministère du Travail, le ministère de l'Économie, et également le ministère de la Santé qui, lui, étudie de près toutes les fiches métiers.

### Quelles sont les propositions que vous adressez au gouvernement ?

Elles sont variées. Les plus classiques : les gants, le masque... Nous avons beaucoup réfléchi sur ce qui est « basique » dans notre métier. Mettre à disposition des magazines, proposer des boissons aux clientes, prise de vestiaire... Tous ces gestes qui faisaient partie au quotidien de notre métier, nous allons devoir les supprimer. Ce que nous demandons au gouvernement, c'est bien sûr de respecter la distanciation d'un mètre entre les clients, mais il est bien évident que cela ne peut s'appliquer entre le client et le coiffeur ! Dans ce magnifique métier qu'est le nôtre, la proximité avec le client est forte et il ne faudrait surtout pas que cela devienne une faiblesse pour notre profession. Il est nécessaire que l'on travaille dans les meilleures conditions afin de tous nous protéger.

### Comment envisagez-vous l'avenir ?

Pendant longtemps, notre métier va être bouleversé par ce qui s'est passé. Nous allons être dans l'obligation de le voir autrement, de nous réorganiser... Aujourd'hui, la relation avec nos clients est privilégiée. Les gens disent le plus souvent : « *Je vais voir mon coiffeur, ma coiffeuse.* » Quand nous avons le plaisir d'accueillir des clients, on se serre la main, on s'embrasse... C'est un lien très personnel. Mais tout cela est bouleversé, en termes relationnels, notre quotidien ne sera plus le même. J'espère pour tous les coiffeurs que cette étape sera la plus courte possible, mais pour nous, après le Covid-19, plus rien ne sera comme avant. À cause de ce virus, nous avons eu l'immense tristesse de perdre notre président Bernard Stalter, notre emblématique président. Nous sommes bouleversés par sa disparition. Elle marque une grande page de l'histoire de la coiffure, une grande page de l'histoire de l'artisanat. La vie reprendra son cours, mais nous sommes marqués à jamais.

## Les coiffeurs limousins attendent la réouverture de leurs salons avec impatience

Les salons de coiffure pourront rouvrir dès le premier jour de déconfinement le 11 mai. Une réouverture soumise bien sûr à de nombreuses conditions pour garantir la sécurité des clients et des coiffeurs eux-mêmes. Les professionnels limousins s'y préparent.



Les salons de coiffure ont tous fermé le 17 mars. © Radio France - Jean-François Fernandez

Fini les cheveux longs, en tout cas a priori dès ce 11 mai ! Tous les salons de coiffures pourront donc rouvrir. Et une chose est sûre il y aura beaucoup de tignasses à couper. *"Les clients sont impatients"* explique Karine Aubrun, coiffeuse à Guéret qui prend déjà de très nombreux rendez-vous. *"On va sûrement faire des plages horaires beaucoup plus grandes. mais on ne pourra pas prendre tout le monde tout de suite. il faudra être patient"*.

Des masques mais pas de gants

D'autant qu'il faudra sans doute plus de temps pour chaque client en raison des différentes mesures sanitaires qui seront mises en place. Christian Navarre, gérant d'un salon à Limoges et président de l'antenne limousine de l'**Union Nationale des Entreprises de Coiffures**, explique notamment que tout sera désinfecté entre chaque client. *"Nous aurons des produits désinfectants pour les caisses, les tablettes de coiffures, les fauteuils"*



[Visualiser l'article](#)

*par exemple* . Laurent Melin, coiffeur à Tulle ajoute que les coiffeurs seront équipés de masques, de lunettes ou de visières. Ils utiliseront un peignoir propre différent pour chaque client. *"On s'était préparés à travailler avec des gants mais le corps médical nous dit qu'ils seraient presque plus porteurs de virus que des mains régulièrement lavées"* . Ces mesures sanitaires doivent être validées par le ministère de la santé.

#### Plus dur pour les petits salons

Les professionnels espèrent que ces mesures suffiront à rassurer les clients. Car leur retour dans les salons est primordial. Les coiffeurs n'ont plus aucun revenus depuis le 17 mai et les caisses se dégarnissent vite. Mais rien ne garantit vraiment que cette reprise sera le bout du tunnel pour eux. Car, même si la restriction du nombre de clients journaliers n'est pas à l'ordre du jour les salons ne pourront sans doute pas en accueillir autant qu'avant. *"Surtout les petits salons,* précise Karine Aubrun. *Car les grands ont beaucoup plus d'espace. Généralement ils ont trois bacs et donc même en respectant les distances ils pourront en faire marcher 1 sur 3, même 2"*. Ces difficultés, plus le coût des mesures sanitaires, devraient donc contraindre de nombreux coiffeurs à augmenter un peu leurs tarifs. *"Ce sera de l'ordre de 2 ou 3 euros"* estime Laurent Melin.

## Réouverture des coiffeurs : le 11 mai avec un masque pour les clients et les coiffeurs

Est-ce que dès le 11 mai on pourra se rendre chez le coiffeur ? La réponse est "oui", mais à condition de porter un masque. On fait le point.



© ansyvan

Suite à l'annonce d'un **déconfinement progressif** dès le 11 mai par Emmanuel Macron, des millions de Français attendent avec impatience la **réouverture des salons de coiffure** pour rafraîchir leur coupe de cheveux ou refaire leur coloration.

**Franck Provost**, président du **CNEC (Conseil national des entreprises de coiffure)** a envoyé au ministère du travail " **une fiche hygiène** ", que tous les partenaires ont signée ". Celle-ci détaille les mesures qui devront être prises pour rouvrir : " Chaque client qui entre devra se laver les mains avec du gel et **avoir un masque** ". Du côté des coiffeurs, le lavage des mains sera aussi obligatoire avec port de " **masques** et des lunettes ou une visière ", "Les barbiers devront avoir masques et visières " a-t-il déclaré sur l'antenne de France Info le 25 avril. Il ajoute également que les salons de coiffure devront fournir des " **peignoirs à usage unique**



[Visualiser l'article](#)

" ou lavables " avec une lessive désinfectante ". Enfin, une distance d'un mètre devra être respectée entre les postes de coiffure.

Depuis le début de la crise, le secteur de la coiffure est en grande souffrance. Sur les deux mois de confinement, Franck Provost estime " avoir perdu 100 millions de recettes sur ses 3500 salons en France ". "Economiquement, il y a urgence à rouvrir le 11 mai, insiste-t-il. Du côté du gouvernement, la voie est ouverte depuis plusieurs jours. "Nous souhaitons que tous les commerces puissent **rouvrir le 11 mai** de la même manière, pour un principe d'équité ", "Je laisse simplement de côté la restauration, les bars et les cafés qui feront l'objet d'un "traitement spécifique" a déclaré **Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances** sur l'antenne de France Info jeudi 23 avril. Suite à cette annonce, les professionnels de la coiffure devraient donc être habilités à reprendre leur activité progressivement **à condition que la situation sanitaire soit en nette amélioration.**

Qui plus est, le ministre s'est déjà montré favorable à une reprise rapide de ce secteur après avoir testé la coupe de cheveux maison " j'ai essayé moi-même, ce n'est pas génial " a-t-il avoué. " Nous allons regarder quelles sont les conditions qui permettraient aux coiffeurs de rouvrir (...) Quelles **règles de sécurité sanitaire** , combien de clients par salon de coiffure en fonction de la taille du salon, Quels équipement de sécurité sanitaire pour le coiffeur. On regarde tous ces sujets un à un et puis on présentera une espèce de protocole qui garantira la sécurité sanitaire (...) J'espère que sur cette base-là, on pourra ouvrir des salons de coiffure le plus vite possible", avait-t-il déclaré sur la chaîne BFM TV le jeudi 16 avril.

Du côté des professionnels, on comprend bien que l'heure est à la prudence pour préparer ce retour à l'activité car bien évidemment. Pour permettre une réouverture des salons de coiffure dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, de nombreux acteurs se mobilisent dont le groupe **L'Oréal** qui met à disposition des salons de coiffure français **3 millions de masques et 121 000 flacons** de gels hydro alcooliques de 400 ml. Le groupe a également mis en place un partenariat avec les sociétés **Ikosoft**, Planity et Flexy, spécialisées dans les logiciels de gestion pour les salons indépendants, pour permettre d'offrir aux salons 3 mois de **réservation en ligne** sans frais, pour garantir la planification des rendez-vous.

En attendant le 11 mai, les personnes en burn out capillaire peuvent trouver conseil auprès de professionnels qui délivrent des consultations virtuelles ou tenter de **se couper les cheveux elles-mêmes** en suivant les tutos de coiffeurs inspirants comme le très créatif Cut By Fred.



## « Dès la préhistoire, on a cherché à magnifier les cheveux »

Se rendre chez le coiffeur figure dans le Top 10 des choses à faire « le plus vite possible » après la levée du confinement. L'ethnologue Michel Messu décrypte une obsession capillaire qui prend racine au plus profond de l'humanité. #Ondecrypte  
Visuel indisponible

Un coiffeur à Haarlem, aux Pays-bas, en attendant la réouverture de son salon (ROBIN UTRECHT/SIPA / ROBIN UTRECHT/SIPA)

A peine le confinement installé, une lancinante plainte a émergé sur les réseaux sociaux et dans les conversations entre amis : comment maîtriser sa chevelure sans avoir recours à un coiffeur ? A la clef, une multitude de tutos « coiffure », conseils « teinture » et autres comparatifs « tondeuses ».

Depuis quelques jours, c'est la perspective d'une réouverture des 85 000 salons de France qui met le feu à la Toile. Ce samedi, Franck Provost, créateur de la chaîne éponyme et président du conseil national des entreprises de coiffure, alertait sur France Info : « *Il y a urgence à rouvrir les salons de coiffure le 11 mai* ».

Pour une profession constituée à 90 % d'indépendants, on comprend en effet l'urgence économique. Mais les clients aussi trépignent d'impatience : selon un sondage BVA relayé par LSA, aller chez le coiffeur arrive dans le Top 10 des choses à faire le plus rapidement possible dès la levée des restrictions. Et même, plus de la moitié des Français (59 % selon cette fois un sondage Harris interactive pour l'Oréal) ont décidé de se rendre dans un salon dès la semaine qui suivra la levée des restrictions.

Comment comprendre obsession capillaire française ? Pour tenter de résoudre ce mystère, on s'est tourné vers un spécialiste... de la nature humaine. Michel Messu, ancien professeur de sociologie à l'université de Nantes, est l'auteur du passionnant ouvrage : *Un ethnologue chez le coiffeur* (éditions La Découverte, 2013). Interview.

**L'Obs : Etes vous surpris par la frénésie qui saisit les Français à l'idée de voir rouvrir leurs salons de coiffure ?**

**Michel Messu** : Pas du tout ! D'ailleurs, ce n'est pas un sujet franco-français. Au Québec, en Suisse... on m'interpelle aussi sur ce thème. J'ai pour ma part toujours été fasciné par les salons de coiffure. Ce sont pour moi des odeurs, des souvenirs d'enfant... Mais surtout, et c'est ce que je voulais comprendre avec cette enquête ethnologique, j'avais le sentiment diffus que ce lieu recélait une part de mystère. Il n'y a pas un village digne de ce nom, en France, comme dans les coins les plus reculés du monde, qui ne possède un - ou même plusieurs ! - coiffeurs. C'est aussi un des métiers les plus anciens qui soit. Il existe depuis l'antiquité, voire même avant.



Salon de coiffure à Tanguieta (Bénin).

**Aujourd'hui, sur les réseaux sociaux, les Français partagent des tutos pour se coiffer, dévorent les conseils des professionnels pour manier la tondeuse, tailler une frange ou se faire une « colo ». A croire qu'il y va de leur survie... N'est-ce pas un peu futile alors qu'à côté de nous, les soignants s'épuisent à sauver des vies ?**

La fermeture des salons a en effet très vite suscité des inquiétudes. Car le cheveu, lui, s'en moque de cette parenthèse du confinement ! Il continue à pousser, nous rappelant que le temps passe. Et pire, que nous ne maîtrisons pas ce temps-là, puisque nous ne savons pas quand la parenthèse va se refermer. C'est cette désynchronisation des temporalités, entre le temps que nous vivons et celui que nous aurions souhaité pour entretenir son image, qui est inquiétante.

Il faut comprendre que derrière l'attention portée à sa coiffure, l'enjeu est l'image que l'on a de soi. Le confinement, grâce aux réseaux sociaux ou à la multiplication des visioconférences, n'a pas éliminé les contacts que l'on a avec l'extérieur. Par contre, il a modifié notre rapport entre l'intime et le public. On découvre ainsi des vedettes de cinéma ou des présentateurs de télévision dans leur intérieur, le cheveu parfois en bataille. Et sous-jacente cette question : doit-on maintenir l'image de soi ou bien la modifier ? Peut-on profiter du confinement pour relâcher un peu la pression et s'autoriser un laisser-aller que l'on n'oserait pas autrement ? Faut-il surjouer la parenthèse et tenter le « décoiffé », la chevelure « saut du lit » ? Ou au contraire dompter vaille que vaille son cheveu ? Car il faut savoir qu'en matière de cheveux, on n'est jamais dans le naturel.

**Vous dites qu'en matière de cheveu, le naturel n'existe pas. N'est-ce pas excessif ?**

www.nouvelobs.com

Pays : France

Dynamisme : 70



[Visualiser l'article](#)

Non ! C'est dans l'ordre des choses : qui peut laisser ses cheveux pousser sans agir ? Dès la préhistoire, les premiers habitants d'Afrique, qui avaient les cheveux crépus, cherchaient à les magnifier et à les protéger. La dame de Brassempouy (21 000 avant JC) ou la Vénus de Willendorf (23 000 avant JC) avaient probablement des tresses. Les Sumériens portaient des chignons complexes, et ne parlons pas des coiffures des Egyptiens ! De tout temps, les cheveux ont été l'objet d'attention, d'artifices et de soins méticuleux en fonction des connaissances et des techniques dont on disposait à l'époque.



Cheveux tressés ou capuche ? La Dame de Brassempouy, sculptée dans une défense de mammouth, vers 21 000 avant JC, un des premiers visages humains

Cela est encore plus remarquable si l'on s'intéresse à la tête des grands hommes. La matière dont on se coiffe marque son appartenance à une classe sociale, à un milieu. Porter la perruque au XVIIe et au XVIIIe montre

www.nouvelobs.com

Pays : France

Dynamisme : 70



Page 4/5

[Visualiser l'article](#)

son appartenance à la noblesse de cour, une microsociété qui détient la culture et qui rayonne. Regardez aussi les députés de la troisième République, ils ont tous la même tête ! Plus près de nous, le chignon strict de Simone Veil signait son statut de femme de pouvoir.

**Mais aujourd'hui, notamment en Occident, le cheveu est libre et une coiffure ne vous enferme pas dans un statut social. L'enjeu du paraître, en plein confinement, devrait donc être moindre ?**

La manière dont on se coiffe est toujours le reflet de son époque. Aujourd'hui, nous sommes dans un individualisme mondialisé, et ne voyez pas cela comme une critique. Mais le rapport aux autres est plus complexe. On cherche à donner de soi une image qui est différente des autres. D'autres codes se mettent en place : certaines coiffures marquent des tendances, une adhésion à tel ou tel courant musical ; elles signifient que l'on est différent. La norme ne vient plus de l'extérieur, elle est une création de nous-mêmes. C'est pourquoi ce sujet revient tant pendant cette crise où nous sommes plus que jamais livrés à nous-mêmes, mais incapables de maîtriser les techniques qui nous permettent de révéler ce que nous sommes !



Fernandel, le confident, l'as du ciseau...dans Coiffeur pour dames (Jean Boyer, 1952)

**A vous entendre et à vous lire, le coiffeur, cet artisan qui maîtrise la technique, a presque un rôle divin. Il est celui qui façonne notre tête avec ses ciseaux comme les dieux, dans les mythes ou la religion, travaillent la glaise pour donner corps à l'Homme...**

Dans mon livre, je m'amuse à comparer le coiffeur à un chamane. Il faut le voir tourner autour du fauteuil de ses clients comme s'il accomplissait une danse, les cheveux tombant au sol comme une offrande... L'observer m'a parfois rappelé des rituels d'exorcisme, avec le ciseau qui claque, la tondeuse qui vrombit. Le coiffeur est habité par son métier : il tourne, il évolue dans son élément, accomplissant tous ces gestes sans jamais cesser de parler. Et pendant qu'il fait tout cela, il produit une nouvelle tête !



[Visualiser l'article](#)

En fait, la coiffure a toujours été associée à des rituels. Il y avait la coupe bien rase du petit garçon qui rentre à l'école ou celle de l'entrée au service militaire, celle de la mariée aussi... « Changer de tête » n'est pas un vain mot non plus. Nombreux sont les coiffeurs à m'avoir expliqué qu'au moment d'une rupture, les femmes demandaient une coupe radicalement différente de celle qu'elles avaient auparavant. C'est aussi un rite de passage. Et il est fort probable - mais il faut attendre pour en être sûr - que l'après confinement verra certaines personnes modifier leur coupe de cheveux.

**Vous évoquez les ruptures, souvent amoureuses, qui conduisent hommes et femmes à changer de tête. Le salon est aussi un lieu de confiance. C'est cette relation qui fait défaut aujourd'hui ?**

La dimension de la confiance, de la parole gratuite, qui engage finalement assez peu mais libère, est inhérente au métier de coiffeur. Pour certains, comme les personnes âgées isolées, c'est parfois la seule occasion d'avoir un échange. C'est peut-être l'une des raisons qui poussent les Français à vouloir retrouver leur coiffeur. Ils vont pouvoir y raconter tout ce qui a changé, parler du confinement, loin d'un amant peut-être, et évoquer le monde d'après.

# EN EXCLU AVEC FRANCK PROVOST. RÉUSSIR LA RÉOUVERTURE DE SON SALON

Mardi, 28 Avril 2020 09:48 | Imprimer

INSCRIS-TOI À NOTRE NEWSL

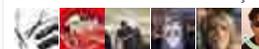
Courriel

Es-tu propriétaire d'un sa



J'aime déjà

Vous et 643 autres amis aimez ça



Le 1er Ministre Edouard Philippe vient de définir cet après-midi à l'Assemblée Nationale la sortie en demi-teinte du déconfinement. Selon que les commerces se situent en zones "rouge" (zones tendues) ou "verte" (prêtes au déconfinement), ils pourront réouvrir comme prévu le 11 Mai sous condition d'organiser correctement les flux et le nombre de personnes au sein des établissements ainsi que le port du masque obligatoire pour les employés et les clients. Sont exclus les centres commerciaux de plus de 40 000 m2. Les règles sanitaires obligatoires seront clairement détaillés au sein des Guides et Fiches Métier par secteur et validés par le Ministère de la Santé avant le 11 mai.

Franck Provost, président du Conseil national des entreprises de coiffure (CNEC), et Christophe Doré, 1er Vice-Président de l'Unec, ont travaillé d'un commun accord avec les différents partenaires sociaux dont Aésio, dès le début de la crise sanitaire, afin de proposer au gouvernement une feuille de route complète permettant une reprise rapide de l'activité des salons de coiffure dès la réouverture possible.

Ce document de travail a été remis conjointement au Ministère de la santé et Ministère du travail vendredi 25 avril dernier.

En attendant de recevoir "les fiches santé & travail" validées par le gouvernement cette semaine qui entérinent définitivement les protocoles à mettre en place, nous avons interviewé Franck Provost, qui nous en explique les grandes lignes directrices.

Toute la profession est en attente de la validation de ces documents qui permettront à chaque salon ou coiffeur à domicile de pouvoir organiser sa reprise à partir du 11 mai. Pensez-vous que nous serons tous en mesure de recevoir ce document cette semaine ?

*Tout d'abord, je tiens à remercier toute la profession qui s'est organisée et impliquée dans cette réflexion. J'ai volontairement consulté dès le début de la crise tous les grands patrons de la franchise pour connaître leurs attentes. Conjointement avec Mr Christophe Doré, 1er Vice Président de l'Unec ainsi que les représentants de la Mutuelle Aésio, mais aussi les divers syndicats, fournisseurs de référence du secteur, nous avons rédigé de façon consensuelle notre ligne de conduite pour la réouverture des salons. Les débats que nous avons eu en amont, dès le début du confinement, nous ont permis de proposer un document complet et réaliste qui, j'espère, sera approuvé, ou modifié, par les ministères compétents. La bonne organisation de notre secteur a démontré sa capacité à avancer de façon très efficace. Nous espérons recevoir la validation cette semaine afin que tous les salons en France puissent préparer dans de bonnes conditions leur réouverture.*

Pouvez-vous nous tracer les grandes lignes de ce protocole sanitaire ?

*La sécurité de nos salariés est primordiale. Nous leur demanderons la plus grande vigilance dans le respect des protocoles sanitaires afin de ne pas se retrouver devant une seconde vague de contamination. Pour les coiffeurs, les ports du masque et des lunettes seront donc obligatoires, et pour les barbiers, les ports du masque, de la visière et des gants. L'utilisation des gants a été longuement débattue avec des*

scientifiques et ne sera pas obligatoire, sauf pour les prestations techniques comme la coloration. Après chaque client, le coiffeur sera tenu de désinfecter la totalité de son espace de travail, de ses outils, devra se laver les mains et changer ses protections. Tous ces gestes devront être parfaitement normés par des fiches présentes dans les salons afin que chaque collaborateur respecte à la lettre les consignes. Une seconde vague serait une vraie catastrophe pour le secteur.

#### Toutes les prestations seront donc possibles dans les salons dès la réouverture ?

Oui, toutes les prestations seront possibles. La question s'est posée pour les prestations barbe. Nous avons comparé les situations dans différents pays et nous nous sommes appuyés sur différentes études scientifiques afin de bien évaluer la situation. Le plus important est, et restera, le port du masque. Ce masque sera accompagné d'une visière pour les barbiers afin de les protéger des projections liées au rasoir. Les salons de coiffure ouvrent en même temps que les instituts de beauté qui sont confrontés à des problématiques similaires sur certaines prestations.

#### Et pour les clients, quelles seront les mesures à mettre en place ?

Concernant le protocole sanitaire à mettre en place pour accueillir les clients, celui-ci reprend tout d'abord les gestes barrières que nous connaissons déjà. Les clients devront se laver les mains en entrant ou se désinfecter avec du gel hydroalcoolique. Ils devront apporter de préférence leur propre masque avec des élastiques positionnés derrière les oreilles afin de permettre aux coiffeurs de travailler dans de bonnes conditions. Nous avons là aussi longuement débattu sur la fourniture des masques par les salons, mais si nous nous appuyons sur les chiffres de 1 million de clients par jour, - même si ces chiffres sont d'avant la crise -, nous ne sommes pas en mesure de fournir autant de protections. C'est pour cette raison que nous avons privilégié cette option afin de ne pas mettre les salons en difficulté. Le client utilisera un peignoir à usage unique, qu'il soit jetable ou lavable en machine avec une lessive désinfectante, puis séché au sèche-linge. L'organisation du salon devra prévoir une distance de 1 mètre entre chaque banc de coiffage et l'utilisation d'un bac à shampoings sur deux. Les shampoings seront obligatoires. Chaque client devra venir seul au salon afin de ne pas encombrer les espaces. Par contre le nombre de personnes n'est pas limité car tout dépendra de la grandeur du salon. C'est la distance disponible entre les personnes qui déterminera le nombre de personnes dans le salon.

L'organisation va être très importante. Les rendez-vous en ligne seront obligatoires et l'amplitude horaires devra être elle-aussi revue afin de recevoir chaque client dans des conditions optimales.

#### Financièrement, tous ces protocoles sanitaires ont un coût non négligeables pour le salon. Conseillez-vous de répercuter ces frais sur la tarification ?

En effet, nous avons estimé que ces nouvelles règles d'hygiène sont évaluées entre 2 et 3 euros par client. Mais ce sera à chaque entreprise de décider de la manière dont elle entend répercuter ce coût sur la facturation. Beaucoup d'entreprises qui avaient déjà une trésorerie tendue avant la crise seront certainement obligées de facturer ces achats supplémentaires si elles souhaitent conserver leurs marges. Chez Provalliance, le kit hygiène sera de l'ordre de 2 euros. Chaque franchisé sera libre de refacturer, ou pas, ces coûts supplémentaires.

#### On sent, en consultant les forums de discussion et les réseaux sociaux, une certaine inquiétude chez les coiffeurs concernant leur santé, mais aussi la pérennité de leur entreprise. Quel message souhaitez-vous leur faire passer aujourd'hui ?

Il est tout à fait légitime que les coiffeurs soient inquiets pour leur santé car nous sommes en permanence en contact avec nos clients. Il est très important d'en parler librement. Chez Provalliance, nous avons ouvert un compte facebook dédié à la discussion entre collaborateurs afin que chacun puisse exprimer ses inquiétudes et ses attentes. Notre objectif est de garantir la sécurité de tous. Mais cela passe par la responsabilité et la vigilance de chacun d'entre nous. L'attention que chaque personne mettra dans le respect des gestes sanitaires aidera tout le secteur à avancer sans risquer une seconde vague de contamination.

Il est clair que nous allons tous devoir nous adapter à de nouveaux gestes d'hygiène qui pour, certains d'entre eux, pourront se pérenniser. La reprise va nécessiter des efforts de la part de nous tous, mais notre profession est indispensable à la vie sociale et à la vie économique de notre pays.

Des sondages récents qui ont été menés sur les attentes des consommateurs après le déconfinement, démontrent que 59 % des français ont envie de retourner chez leurs coiffeurs. De nombreux articles et reportages télé ont mis en lumière notre profession. C'est très encourageant pour la valorisation de notre métier mais aussi pour tout notre secteur d'activité. Cette crise nous a appris qu'il va falloir s'adapter. Et tous ensemble nous allons y parvenir !

---

PUBLIÉ DANS ACTUS

TAGGÉ SOUS [AÉSIO](#) [RÉOUVERTURE DES SALONS](#) [FRANCK PROVOST](#) [PORVALLIANCE](#) [UNEC](#) [CNEC](#)

Tweeter

J'aime

Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.

0 commentaires

Trier par Les plus anciens



Ajouter un commentaire...

[plugin Commentaires Facebook](#)

ÉLÉMENTS RELATIFS PAR ÉTIQUETTE

## **L'UNEC soumet au gouvernement un plan de relance pour la coiffure**

28 AVRIL 2020

L'UNEC, Union Nationale des Entreprises de Coiffure, a proposé au gouvernement un plan de relance indispensable à la survie de la profession. Christophe Doré, 1er Vice Président, en détaille les 5 grands de cette proposition.

## **Quelles mesures sanitaires à mettre en place pour la réouverture des salons ?**

28 AVRIL 2020

En Suisse, les salons de coiffure s'appêtent à ouvrir leurs portes le 27 avril prochain. Suivront l'Allemagne le 4 mai, la France le 11 mai, puis l'Italie le 1er juin. Pour bien redémarrer son activité, de nombreuses mesures sanitaires vont être obligatoires. Décryptage du modèle allemand...

## **Décès de Bernard Stalter, patron de l'artisanat**

28 AVRIL 2020

De nombreuses personnalités du monde de l'artisanat, de la politique et bien sûr de la coiffure ont rendu un vibrant hommage au président Bernard Stalter à l'annonce de son décès par son épouse.

## **L'appel de Franck Provost à la solidarité !**

28 AVRIL 2020

Franck Provost lance un appel à tous les professionnels de la beauté, coiffeurs et professionnels de l'esthétique, en les encourageant à déposer auprès des pharmacies leur stock de produits antibactériens, désinfectant et gants en latex.

# Déconfinement : comment vont s'organiser les coiffeurs dès le 11 mai ?

*INVITÉ RTL - Franck Provost, coiffeur et président du Conseil National des Entreprises de coiffure en dit plus sur l'ouverture des salons.*



**RTL Soir**

ITUNES RSS 

00:18 / 05:02

*Déconfinement : comment vont s'organiser les coiffeurs le 11 mai ?*

*Crédit Image : AFP / Philippe Huguen | Crédit Média : Thomas Sotto | Durée : 05:02 | Date...*

La page de l'émission [↪](#)

PUBLIÉ LE 28/04/2020 À 21:47

**C'**est une nouvelle qui a dû réjouir beaucoup de Français et de Françaises. Les salons de coiffure pourront rouvrir à partir du 11 mai, date du début du déconfinement. Mais comment cela va-t-il pouvoir s'organiser en respectant la distanciation sociale et **les gestes barrière**?

"Chaque client doit **se laver les mains** quand il rentre, se mettre du **gel hydroalcoolique**. Il doit aussi avoir un masque qui s'attache derrière les oreilles. On vient avec son masque parce que la coiffure c'est 1 million de consommateurs par jour, donc on est incapable de fournir autant de masques", explique au micro de RTL **Franck Provost**, coiffeur, président du groupe Provalliance (Franck Provost, Jean-Louis David, Saint-Algue...) et président du Conseil National des Entreprises de coiffure. **Si un client se présente dans un salon sans masque, "on ne doit pas le prendre", précise-t-il.**

De leur côté, les coiffeurs doivent avoir "masques et lunettes, et des visières pour les barbers". Il doit aussi y avoir "**des peignoirs à usage unique**" et une distance de 1 mètre entre chaque client.

### **Une prise de rendez-vous en ligne**

Pour réguler l'affluence dans les salons de coiffure, la prise de rendez-vous se fait en ligne parce que selon l'étude faite, "**59% des Français veulent aller chez le coiffeur**", la première semaine de déconfinement. Le 11 mai tombe un lundi, jour de fermeture généralement des salons. "Je pense qu'ils vont s'organiser car il faut former le personnel à la désinfection du matériel, que l'on faisait déjà, de chaque place. **Tout cela doit être préparé et organisé** (...) Normalement, on devrait être bons pour le 11", conclut Franck Provost.

## L'avenir de la profession : faut-il lancer un plan antimorosité ?

Mouvement des gilets jaunes, puis manifestations contre la réforme des retraites, grèves et autres coupures de courant : les coiffeurs subissent de plein fouet le climat morose qui pèse sur l'Hexagone depuis un an. Bernard Stalter, président de l'Unec, fait le point des mesures négociées avec l'État pour soutenir le secteur et milite pour la mise en œuvre d'un plan antimorosité.



### #01 – PAIEMENT DES CHARGES ÉCHELONNÉ

Conséquence des mouvements sociaux à répétition : « La trésorerie de nombreux salons est aujourd'hui tendue », constate Bernard Stalter qui va régulièrement sur le terrain pour scruter l'état du secteur. « Nous avons donc négocié avec l'État que toutes les charges puissent être lissées sur l'année à l'exception de la TVA. »

Pour bénéficier de cette mesure, « les professionnels doivent prendre rendez-vous avec leur chambre de métiers ou auprès de leur délégué régional Unec », précise Bernard Stalter. Mais pour certains salons dont



[Visualiser l'article](#)

la situation financière est très dégradée, la précédente mesure sera insuffisante. « Qu'ils viennent nous voir, nous ferons du cas par cas et irons les aider à négocier avec leur banque », assure le président de l'Unec.

#### # 02 – SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Pas facile de s'y retrouver dans la paperasse administrative. Et il arrive parfois que le chef d'entreprise de bonne volonté reçoive une lettre comminatoire l'enjoignant de régler sous peine d'amende. « Le gouvernement doit travailler à refaire les formulaires et courriers afin d'être plus proche des chefs d'entreprise. Et il est prêt à accompagner les entreprises à faible effectif », assure Bernard Stalter. Cette simplification administrative devrait être menée d'ici à fin juin, et un référent nommé pour accompagner les entreprises dans leurs démarches administratives.

#### # 03 – SIMPLIFICATION DES ACCORDS D'INTÉRESSEMENT

En 2018, la prime Macron a bénéficié à 5 millions de salariés pour un montant moyen de 450 euros. « Mais elle n'est accessible qu'aux entreprises ayant mis en place un accord d'intéressement. Or, elles sont peu nombreuses dans le secteur de la coiffure », regrette Bernard Stalter qui promet une simplification de la mise en oeuvre des accords d'intéressement pour les entreprises artisanales avant fin juin.

#### # 04 – VALORISATION DE L'EIRL

Autre cheval de bataille de l'Unec : la lutte contre l'entreprise individuelle (EI) qui fragilise le patrimoine. « Nous militons pour que les chefs d'entreprise basculent vers l'EIRL ou créent des EIRL. C'est en effet le même fonctionnement qu'une EI, mais une partie du patrimoine de l'entrepreneur n'est pas affectée à l'entreprise. Elle est donc protégée », détaille Bernard Stalter. Une manière de limiter la casse si le salon ne fonctionne pas. L'Unec est épaulé dans sa démarche par la Siagi, société de caution mutuelle pour les petites entreprises.

#### # 05 – SOUTIEN DES FOURNISSEURS

Non acté sur le papier comme les précédentes mesures qui ont été négociées âprement avec le gouvernement, le soutien des fournisseurs est cependant espéré par le président de l'Unec. « J'attends d'eux qu'ils nous accompagnent dans un plan antimorosité en investissant dans des campagnes de communication vantant les mérites de la profession auprès des clients », explique-t-il. [NDLR : voir la campagne de valorisation du métier réalisée par L'Oréal et l'Unec dans les cahiers de L'Étudiant]



28/04/2020 17:44:47

## **La réouverture très attendue des magasins et marchés soulève de nouveaux défis**

"Un bol d'air financier et mental": l'annonce très attendue de la réouverture des magasins non alimentaires et des marchés laisse moins de deux semaines aux commerçants pour s'organiser afin de respecter les consignes sanitaires, sous peine de fermer à nouveau.

Depuis la fermeture le 24 mars de tous les marchés alimentaires, sauf dérogations, aucun des trois marchés franciliens où exerce d'ordinaire Valentin Provost Laux n'a pu rouvrir. Ce rôtisseur a perdu 80% de son chiffre d'affaires, devant se contenter de "petites livraisons de viande crue".

"Ca va faire du bien de reprendre le travail et retrouver mes clients, ce sera un bol d'air financier et mental", affirme le trentenaire.

Pour lui, les petits marchés où il officie pourront sans mal tenir les consommateurs à distance les uns des autres.

Devant les députés mardi, le Premier ministre Edouard Philippe a affirmé que ce respect des distances était la condition sine qua non de la réouverture. à compter du 11 mai, des commerces non essentiels, marchés de plein air et halles couvertes. Les cafés et restaurants restent, eux, fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

"Les marchés (...) seront en général autorisés, sauf si les maires ou les préfets estiment qu'ils ne peuvent faire respecter les gestes barrières", a détaillé le chef du gouvernement.

Les autres commerces devront "respecter un cahier des charges strict, limitant le nombre de personnes présentes en même temps dans le magasin et organisant les flux, afin de faire respecter la règle de la distance minimale d'un mètre par personne sans contact autour d'elle".

Edouard Philippe a ajouté que le port du masque était "recommandé pour les personnels et les clients lorsque les mesures de distanciation physique ne peuvent être garanties". Les commerçants pourront aussi interdire l'accès à leur magasin aux personnes dépourvues de masque, a-t-il prévenu.

Autre exception: les préfets pourront décider de laisser fermées les sections non alimentaires des grands centres commerciaux pour limiter les mouvements de population.



La Fédération du commerce et de la distribution (FCD) a demandé mardi soir "que le maximum de centres commerciaux puisse rouvrir" le 11 mai "en respectant les consignes sanitaires".

Selon son directeur général, Jacques Creyssel, "les enseignes de la grande distribution prendront toute leur part dans la réussite du déconfinement, comme elles l'ont fait pour garantir l'approvisionnement alimentaire des Français depuis le début de la crise".

Lors de la fermeture, mi-mars, de toutes les activités non essentielles au fonctionnement du pays, les marchés alimentaires étaient d'abord restés ouverts, déclarés prioritaires comme les supermarchés pour nourrir la population. Mais le gouvernement avait fini par tous les fermer pour freiner l'épidémie, avec des autorisations au cas par cas.

La réouverture sous conditions, "c'est ce que nous n'avons eu de cesse de demander, on a une boule en moins sur le ventre", souffle Monique Rubin, présidente de la Fédération des marchés de France.

Face aux nouvelles exigences sanitaires, "ça sera tolérance zéro, il faudra vraiment que tout le monde se plie à une discipline rigoureuse", pointe-t-elle, citant la nécessité d'espacer les stands, d'éviter que les clients se croisent ou encore de leur interdire de toucher les produits alimentaires.

Tous les secteurs planchent pour définir les conditions de la reprise.

"On a beaucoup travaillé en amont" pour proposer des mesures présentant "toutes les garanties pour nos collaborateurs et nos clients", a ainsi décrit mardi soir sur RTL le coiffeur Franck Provost, président du groupe Provalliance et du Conseil national des entreprises de coiffure.

Chaque client devra, à compter du 11 mai, "se laver les mains quand il rentre" dans le salon, venir sur rendez-vous avec "un masque qui s'attache derrière les oreilles", a-t-il illustré, ajoutant que le personnel devait aussi être formé "pour la désinfection du matériel (...), de chaque place de coiffage".

"Normalement, on devrait être bons pour le 11 mai", a-t-il estimé.

bur-myl/soc/cb

# L'UNEC SOUMET AU GOUVERNEMENT UN PLAN DE RELANCE POUR LA COIFFURE

Mercredi, 29 Avril 2020 12:32 | Imprimer

INSCRIS-TOI À NOTRE NEWSL

Courriel

Es-tu propriétaire d'un sa



J'aime déjà

Vous et 643 autres amis aimez ça



L'UNEC, Union Nationale des Entreprises de Coiffure, a proposé au gouvernement un plan de relance indispensable à la survie de la profession. Christophe Doré, 1er Vice Président, en détaille les 5 grands de cette proposition.

"'0 chiffre d'affaires / 0 charges" à jusqu'ici été notre principale revendication pour permettre aux entreprises du secteur de passer le cap du confinement et nous avons obtenu la mise en place du fonds de solidarité et l'adaptation du dispositif de chômage partiel", explique le 1er Vice Président de l'UNEC.

Alors que le déconfinement approche et que de nombreux salons de coiffure se préparent à réouvrir leurs portes, en particuliers ceux basés dans les zones les moins touchées par la pandémie de Covid-19 (zones vertes), l'UNEC a sollicité l'attention du gouvernement sur 5 mesures importantes pour sauver les entreprises de la coiffure. Des mesures très importantes pour tous les salons, et en particuliers pour ceux qui ne pourront ouvrir comme prévu le 11 mai prochain.

## 1 – Défisicalisation des heures supplémentaires

Dans l'immédiat et à l'heure où l'on va devoir allonger les journées de travail et les horaires d'ouverture des salons pour accueillir une clientèle qui semble impatiente de retrouver leurs coiffeurs, nous demandons l'exonération de leurs charges patronales jusqu'à la fin de l'année.

## 2 – Aides financières permettant d'acquérir des équipements de protection

Il va être économiquement difficile voire impossible de faire supporter à de nombreux clients ou aux entreprises le surcoût lié à l'acquisition des équipements nécessaires à la pratique sécurisée des prestations de coiffure, cette aide est un corollaire indispensable à la reprise, et concerne toutes les formes d'activité : salons avec ou sans salarié ou coiffure à domicile.

## 3 – Exonération totale des charges pendant 3 mois, quelque que soit la taille de l'entreprise

Du fait de l'impossibilité structurelle lors de la reprise d'assurer les prélèvements obligatoires, de rembourser les dettes liées au report des charges, tout en dégageant un bénéfice, du fait notamment de conditions de travail diminuant très fortement la rentabilité, nous souhaitons une exonération totale des charges pendant 3 mois.

## 4 – Activation d'un dispositif d'indemnisation de perte d'exploitation en lien avec les compagnies d'assurance

5 – Maintien du bénéfice du fonds d'indemnisation pour les entreprises qui ne pourront pas réouvrir le 11 mai au regard des difficultés opérationnelles et matérielles de mise en œuvre du plan de prévention.

Tweeter

J'aime

Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.

0 commentaires

Trier par

Les plus anciens



Ajouter un commentaire...

[plugin Commentaires Facebook](#)

## ELÉMENTS RELATIFS PAR ÉTIQUETTE

### En Exclu avec Franck Provost. Réussir la réouverture de son salon

29 AVRIL 2020

Le 1er Ministre Edouard Philippe vient de définir cet après-midi à l'Assemblée Nationale la sortie en demi-teinte du déconfinement. Selon que les commerces se situent en zones "rouge" (zones tendues) ou "verte" (prêtes au déconfinement), ils pourront réouvrir comme prévu le 11 Mai sous condition d'organiser correctement les flux et le nombre de personnes au sein des établissements ainsi que le port du masque obligatoire pour les employés et les clients. Sont exclus les centres commerciaux de plus de 40 000 m2. Les règles sanitaires obligatoires seront clairement détaillés au sein des Guides et Fiches Métier par secteur et validés par le Ministère de la Santé avant le 11 mai.

### Décès de Bernard Stalter, patron de l'artisanat

29 AVRIL 2020

De nombreuses personnalités du monde lde l'artisanat, de la politiques et bien sûr de la coiffure ont rendu un vibrant hommage au président Bernard Stalter à l'annonce de son décès par son épouse.

### MCB by BS, toutes les nouveautés 2019 !

29 AVRIL 2020

Mondialement reconnu et représentatif du marché en matière d'innovations, de tendances et de créativité, le salon MCB by Beauté Sélection revient à Paris les 14,15,16 septembre prochains.

### La formation en danger alerte Bernard Stalter

29 AVRIL 2020

"Si l'Etat n'intervient pas pour débloquer dans les plus brefs délais la situation financière du FAFCEA, ce sont près de 10 000 stages qui ne seront pas pris en charge pour la coiffure", s'insurge Bernard Stalter, président de l'UNEC.



n'y aura plus d'espace d'attente.

Ces précautions vont aussi s'appliquer pour les professionnels qui ont choisi un mode de travail itinérant. Dans le Cher, c'est le cas de Clémence Pérot, qui jusqu'au 16 mars dernier arpentait les routes berrichonnes dans son camion (<https://www.youtube.com/watch?v=LiUKyMNREck>). Avec le confinement, son salon de coiffure mobile a dû s'arrêter. "*Il est temps que ça reprenne*", explique-t-elle au téléphone. "*Financièrement, même avec des aides, ça commençait à devenir long.*" Elle aussi va s'adapter, et prévoit d'espacer les rendez-vous pour limiter les rapprochements. Face aux multiples demandes de ses clients, elle a dû mettre en place une liste d'attente, déjà longue de près d'un mois.

## Un avenir un poil incertain

C'est un des nombreux paradoxes de ce déconfinement : nombreux sont ceux qui vont vouloir retourner chez le coiffeur, mais les salons ne pourront travailler qu'au ralenti. De façon générale, c'est l'incertitude qui domine concernant les conditions de travail.

 **Silky** @Thelownybro · Apr 28, 2020  
Replying to @Conflits\_FR @FabioMlt  
Comment tu respecte les gestes barrière en étant coiffeur?

 **Christian**   
@christ69007





17 5:57 PM - Apr 28, 2020 · Lyon, France

[See Christian !\[\]\(3811a57f8cebef87225b4747acb87ce4\_img.jpg\)'s other Tweets](#)

Le ministère du Travail tient à jour un certain nombre de fiches-métiers (<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/protger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salaries-et-les-employeurs>), avec les conseils destinés à plusieurs professions comme les livreurs, les aides à domicile ou les garagistes face au coronavirus, mais les coiffeurs n'en font pas partie à ce jour. "*On n'a pas été mis au courant de mesures nous concernant*", observe Clémence Pérot. "*Pourtant on ne peut pas travailler à plus d'un mètre de nos clients quand on est directement au-dessus de leur tête !*"

Malgré ce climat incertain, les salons se préparent à affronter un mois de mai comme on n'en a jamais vu. "*C'est à nous d'être raisonnables et de gérer les premières semaines le mieux possible*", tranche Pascale Dartencet. En attendant, la France se sépare en deux camps : ceux qui attendront patiemment de prendre rendez-vous, et ceux qui... tentent un nouveau look.

 **Jean-Luc Mélenchon**  
@JLMelenchon

J'ai pas compris. Le #11mai il déconfiner les coiffeurs oui ou non ?  
#DirectAN [twitter.com/Parleursuccinc...](https://twitter.com/Parleursuccinc...)



~ultra~ @Parleursuccinct  
he's going for that Robespierre look!!!!



58.3K 9:56 PM - Apr 28, 2020

[20.5K people are talking about this](#)

## A LIRE AUSSI

- [Coronavirus : les coiffeurs et les esthéticiennes se considèrent comme "les oubliés" de la crise sanitaire et économique](https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/coronavirus-coiffeurs-estheteiennes-se-considerent-oublies-crise-sanitaire-economique-1812340.html) (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/coronavirus-coiffeurs-estheteiennes-se-considerent-oublies-crise-sanitaire-economique-1812340.html>)
- [Eure-et-Loir : Ophélie, coiffeuse, récupère vos cheveux pour dépolluer les mers](https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/eure-loir-ophelie-coiffeuse-recupere-vos-cheveux-depolluer-mers-1767397.html) (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/eure-loir-ophelie-coiffeuse-recupere-vos-cheveux-depolluer-mers-1767397.html>)

[CORONAVIRUS \(HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE/SANTE/CORONAVIRUS?R=CENTRE-VAL-DE-LOIRE\)](https://france3-regions.francetvinfo.fr/societe/sante/coronavirus?R=CENTRE-VAL-DE-LOIRE)

[SANTÉ \(HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE/SANTE?R=CENTRE-VAL-DE-LOIRE\)](https://france3-regions.francetvinfo.fr/societe/sante?R=CENTRE-VAL-DE-LOIRE)

[SOCIÉTÉ \(HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE?R=CENTRE-VAL-DE-LOIRE\)](https://france3-regions.francetvinfo.fr/societe?R=CENTRE-VAL-DE-LOIRE)

[CORONAVIRUS - CONFINEMENT : ENVIE D'ÉVASION \(HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE/SANTE/CORONAVIRUS-CONFINEMENT-ENVIE-EVASION?R=CENTRE-VAL-DE-LOIRE\)](https://france3-regions.francetvinfo.fr/societe/sante/coronavirus-confinement-envie-evasion?R=CENTRE-VAL-DE-LOIRE)

[CORONAVIRUS - CONFINEMENT : CONSEILS PRATIQUES \(HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE/SANTE/CORONAVIRUS-CONFINEMENT-CONSEILS-PRATIQUES?R=CENTRE-VAL-DE-LOIRE\)](https://france3-regions.francetvinfo.fr/societe/sante/coronavirus-confinement-conseils-pratiques?R=CENTRE-VAL-DE-LOIRE)

LES JT

12/13

19/20

## SUR LE MÊME SUJET

e [Déconfinement : ce que les élus du Centre-Val de Loire pensent du plan annoncé par Edouard Phil](https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/deconfinement-ce-que-elus-du-centre-val-loire-pensent-du-plan-annonce-edouard-philippe) (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/deconfinement-ce-que-elus-du-centre-val-loire-pensent-du-plan-annonce-edouard-philippe>)



Économie - Social

## Les coiffeurs bretons impatients de rouvrir leurs salons

Mercredi 29 avril 2020 à 17:33 - Par Céline Guétaz, France Bleu Armorique, France Bleu Breizh Izel

[Région Bretagne, France](#)



Les 3.000 salons de coiffures en Bretagne espèrent pouvoir rouvrir le 11 mai ! Dans des conditions sanitaires qui doivent encore être précisées. Et avec pour certains, le projet d'augmenter les tarifs pour compenser les frais engagés.



Des dispositions sanitaires vont devoir être prises dans les 3000 salons de coiffure en Bretagne © Maxppp - Richard Villalon

Ils n'ont pas encore ouverts leurs salons, mais **les demandes de rendez-vous sont déjà très nombreuses sur leurs sites internet et sur les pages Facebook**. Les salons de coiffure s'attendent à une forte demande dès les premiers jours d'activités Comme leurs clients, "les coiffeurs sont impatients de reprendre une activité" explique Philippe Chevalier, le président de l'Union nationale des entreprises de coiffure en Ile-et-Vilaine. Mais pour rouvrir, ils vont devoir s'équiper et changer leurs habitudes de travail. **"Il faudra travailler avec des masques, du gel hydro-alcoolique, avec sans doute seulement un fauteuil sur deux occupé sans nos soins"** ajoute Philippe Chevalier, "mais nous devons attendre que ces dispositions sanitaires soient précisées dans la fiche sanitaire élaborée par les services de l'Etat". **Avec ces mesures sanitaires, de nombreux salons pourraient modifier leurs horaires d'ouverture, pour permettre une plus grande amplitude, avec des équipes de coiffeurs travaillant en décalé.**

### LES PLUS CONSULTÉS

**1** **Santé - Sciences**  
Coronavirus : une maladie peut-être liée au Covid-19 touche des enfants en France et en Grande-Bretagne  
[France Bleu](#)

**2** **Faits divers - Justice**  
Ficelle bloquée après un accident spectaculaire de ceux camions dans les Côtes-d'Armor  
[France Bleu](#)

#### Fil info

12:28

McDonald's rouvre des restaurants en Bretagne

## LES PLUS CONSULTÉS



- 1 **Santé - Sciences**  
Coronavirus : une maladie peut-être liée au Covid-19 touche des enfants en France et en Grande-Bretagne
- 2 **Faits divers - Justice**  
Route bloquée après un accident spectaculaire entre deux camions dans les Côtes-d'Armor

## Les tarifs vont augmenter ?

Dans son salon Exposito à Rennes, Carole Joubert a déjà commencé à organiser le planning de ses huit coiffeurs. **"Nous allons ouvrir 6 jours sur 7"**. La gérante du salon a également déjà commandé du matériel pour équiper son équipe. Et elle a fait le calcul, **elle va devoir augmenter le tarif de ces prestations "ce sera en moyenne cinq euros par client, sans compter le temps supplémentaire nécessaire et pour les coupes femmes, c'est toujours plus long que pour les messieurs"**.

Coronavirus Covid-19

Céline Guétaz  
[France Bleu Armorique](#)

## Sur le même sujet

**Culture - Loisirs**

Coronavirus : plébiscités par les touristes, les campings espèrent rouvrir avant l'été en Bretagne

**Société**

Près de Rennes, l'usine PSA pourrait se remettre en route très vite

**Société**

Les parents d'élèves bretons inquiets face au déconfinement : "Mon enfant va servir de cobaye ?"

## France Bleu Occitanie

12:22

Cinq voitures endommagées en sud-Ardèche

[France Bleu Drôme Ardèche](#)

12:19

CARTES - Déconfinement en , jusqu'où irez-vous à 100 km : chez vous ?

[France Bleu Alsace et France Bleu](#)

12:07

CARTE INTERACTIVE - Artisan activité durant le confinement savoir !

[France Bleu](#)

12:01

France Bleu 100% solidaire a artisans

[France Bleu](#)

11:59

Le département de l'Allier part sortie du confinement

[France Bleu Pays d'Auvergne](#)[Tout le fil info](#)

1

## SERVICES FRANCE BLEU



## CONTENUS SPONSORISÉS



**Douleurs cervicales ? Les habitants de Joinville-le-pont ne peuvent plus se passer de cet appareil**

AD NeckRelax

**Consultez en avant-première notre prospectus en ligne**

AD Lidl



- Réservé aux

Abonnés

## Un salon de coiffure s'installe pour la journée à l'hôpital de Boulogne

C'est un don surprenant, qu'a reçu ce mercredi l'hôpital de Boulogne-sur-Mer. Après les pâtisseries et le chocolat, c'est, cette fois, un salon de coiffure qui s'est déplacé dans l'établissement. Avec, à la clé, une centaine de coupes gratuites offertes au personnel hospitalier.

Aude Deraedt | 29/04/2020

Masques sur le visage, ciseaux en main, sept coiffeuses s'activent, ce mercredi, pour rafraîchir une centaine de coupes. Pas dans leurs salons. Non. Ceux-ci doivent encore [patienter jusqu'au 11 mai](https://www.lavoixdunord.fr/743845/article/2020-04-21/voila-quoi-pourrait-ressembler-votre-coiffeur-partir-du-11-mai) (<https://www.lavoixdunord.fr/743845/article/2020-04-21/voila-quoi-pourrait-ressembler-votre-coiffeur-partir-du-11-mai>), avant de rouvrir leurs portes. Mais au sein même de l'hôpital Duchenne, à Boulogne-sur-Mer. Une salle a été transformée, le temps d'une journée, en salon de coiffure. «...

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [coronavirus \(/sante/coronavirus\)](#) | [Hôpitaux et cliniques \(/tags/hopitaux-et-cliniques\)](#) | [Santé \(/sante\)](#) | [Santé publique \(/tags/sante-publique\)](#) | [Épidémie \(/tags/epidemie\)](#) | [Boulogne-sur-Mer \(62200, Pas-de-Calais\) \(/region/boulogne-et-ses-environs/boulogne-sur-mer\)](#)

## Ailleurs sur le web

([https://plarium.com/landings/fr/vikings/village\\_steps\\_m?publisherID=2856855294&placement=lavoixdunord-web&click\\_Id=GiDGujowfv7QlNRVsPXGJaMvnGCbuAby9U6DzhNC8Kc4cCD4rkE&adpartnerset=3362979&plid=147794&ppl=t](https://plarium.com/landings/fr/vikings/village_steps_m?publisherID=2856855294&placement=lavoixdunord-web&click_Id=GiDGujowfv7QlNRVsPXGJaMvnGCbuAby9U6DzhNC8Kc4cCD4rkE&adpartnerset=3362979&plid=147794&ppl=t))

**Joue pendant une minute & tu comprendras pourquoi tout le monde est accro**

<sup>|</sup> Sponsorisé ([https://popup.taboola.com/fr/?template=colorbox&utm\\_source=lavoixdunord-web&utm\\_medium=referral&utm\\_content=thun](https://popup.taboola.com/fr/?template=colorbox&utm_source=lavoixdunord-web&utm_medium=referral&utm_content=thun))  
([https://plarium.com/landings/fr/vikings/village\\_steps\\_m?publisherID=2856855294&placement=lavoixdunord-web&click\\_Id=GiDGujowfv7QlNRVsPXGJaMvnGCbuAby9U6DzhNC8Kc4cCD4rkE&adpartnerset=3362979&plid=147794&ppl=t](https://plarium.com/landings/fr/vikings/village_steps_m?publisherID=2856855294&placement=lavoixdunord-web&click_Id=GiDGujowfv7QlNRVsPXGJaMvnGCbuAby9U6DzhNC8Kc4cCD4rkE&adpartnerset=3362979&plid=147794&ppl=t))

## Coiffeurs et clients impatients de se revoir

Publié le 29/04/2020 à 06:25 | Mis à jour le 29/04/2020 à 12:51



Les appels sont déjà nombreux pour des rendez-vous dans des salons de coiffure où l'on ne sait pas encore avec précision comment il sera possible de travailler.

© (Photo d'illustration, archives NR)

---

### Tandis que les clients niortais sont déjà nombreux à vouloir un rendez-vous, les coiffeurs anticipent le 11 mai sans avoir toutes les données de réouverture.

---

Si les rideaux sont encore tirés, si les ciseaux et sèche-cheveux dorment dans les tiroirs, les téléphones et répondeurs des salons de coiffure chauffent déjà régulièrement. Les cent vingt messages déposés sur le répondeur de l'un, les plus de dix appels quotidiens pour d'autres, montrent clairement que les client(e)s du Niortais piaffent d'impatience qu'on remette de l'ordre dans leurs chevelures depuis deux mois en broussailles. « Nous, nous avons déjà ouvert les plannings en ligne pour les hommes, et nous allons assurer une permanence téléphonique en continu à partir d'aujourd'hui », indique Éric Morin, patron du salon de la galerie marchande du Leclerc Mendès-France.

### Quinze jours d'intense activité au moins

« Dès que l'on aura une date et des éléments précis, nous reviendrons vers les clients qui nous appellent, et nous rappellerons en priorité ceux qui avaient rendez-vous avant le confinement », tempère Sébastien Kugler, patron des salons Styl'Hair de Chauray et d'Aiffres, mais également président de l'Union nationale des entreprises de la coiffure pour les Deux-Sèvres (Unec 79). « Et moi, j'invite mes clients à rappeler la semaine prochaine, pour ne pas prendre trop tôt des rendez-vous et les revoir quand on aura des mesures sanitaires plus précises. Au moins cette situation montre que nous sommes indispensables, et quelque part revalorise notre métier », ajoute Sylvie Ligonnière, du Studio 22 de la Mude.

Parmi les quelque 80 salons recensés par l'Unec 79 sur Niort et sa couronne (sur environ 300 sur le département), certains salons sont encore muets quand on les appelle, d'autres annoncent des permanences téléphoniques à la veille du déconfinement, et/ou échangent avec leurs clients via les réseaux sociaux. Mais la volonté clamée en particulier par l'Unec 79 est bien que les coiffeurs sont impatients de rouvrir mais avec l'application rigoureuse des consignes sanitaires : « On travaillera aussi bien que d'habitude mais les quinze premiers jours seront moins conviviaux qu'à l'habitude. Plus de café ni de lecture, ni même de vestiaire avec des sacs et vêtements que les clients devront garder auprès d'eux, éventuellement dans des sacs », liste notamment Sébastien Kugler. Visières, gel hydro-alcoolique, blouses jetables ou peignoirs lavés avec une lessive désinfectante seront de rigueur, et les pros du ciseau inviteront les clients (tes) à soulever eux-mêmes l'élastique du masque pour faire le tour des oreilles...

Si les patrons des salons attendent encore des précisions, pour savoir combien de clients ils pourront recevoir au mètre carré, ils se disent prêts à faire face à un afflux important de têtes décolorées ou en bataille, pendant quinze jours au moins, peut-être jusqu'à deux mois. Tous envisagent de demander un gros effort à leurs personnels : jusqu'à 48 heures par semaine du lundi au samedi chez Sébastien Kugler, également avec un seul repos hebdomadaire chez Éric Morin, avec des journées ponctuées de poses plus longues et « en lissant » le nombre de ses treize collaborateurs sur toutes les journées. Et jusqu'à 45 heures chez Sylvie Ligonnière, avec des journées plus courtes et des temps de poses allongés, notamment pour supporter le masque ou la visière.

Selon la profession, un homme va chez le coiffeur tous les deux mois, un peu moins en moyenne pour une femme. C'est sûr, à partir du 11 mai, il va y avoir du monde.

### Abonnez-vous pour 1€ le 1er Mois, Sans Engagement

Activez votre accès illimité au journal numérique/p> JE M'ABONNE



Tous les produits mis en avant dans cet article ont été sélectionnés indépendamment par nos rédacteurs. Les prix mentionnés dans cet article le sont à titre indicatif et susceptibles d'évoluer. Lorsque vous achetez via nos liens de vente, nous pouvons percevoir une commission d'affiliation.





© Photographe : Nathaniel Goldberg / Réalisation : Virginie Benarroch / Coiffure : Maro Lopez / Maquillage : Stéphane Marais

BEAUTÉ

## Les coiffeurs stars offrent une prestation sur-mesure aux soignants

PAR AGATHE DUVAL

29 AVRIL 2020

Pour pallier au dévouement des 2 millions de soignants qui luttent jour et nuit face à l'épidémie, les coiffeurs stars, comme John Nollet ou David Lucas, ont décidé de leur offrir un moment de répit.



D'un côté, **John Nollet** lance un appel de solidarité aux grandes maisons de coiffures pour adhérer à son collectif **Take Hair C-19**. De l'autre, **David Lucas** se rend dans les hôpitaux pour offrir ses services au personnel. Ou comment les coiffeurs se mobilisent pour offrir un moment de répit aux 2 millions de soignants investis au quotidien face à l'épidémie.

### Des bons pour une coupe gratuite avec Take Hair C-19

Lancée par le coiffeur **John Nollet** le 26 avril dernier, l'initiative **Take Hair C-19** met en relation coiffeurs et soignants de tout l'hexagone pour leur offrir une prestation. L'idée ? L'auteur du célèbre carré d' "Amélie Poulain" invite toutes les grandes maisons de coiffures et salons particuliers à s'inscrire sur la plate-forme **Take Hair C-19** pour offrir leurs services dès le 12 mai prochain aux personnels



le questionnaire rempli et un justificatif d'emploi émis, le soignant obtiendra le nom du salon de coiffure situé à proximité de son travail ou de son domicile et l'heure de son rendez-vous. Parmi les inscrits, **Christophe Robin** a été l'un des premiers à avoir rejoint ce collectif. Dans son salon du 2ème arrondissement de Paris, coupes et colorations seront proposées à partir du 8 juin prochain pour témoigner de son admiration et de sa reconnaissance. De son côté, **Hovig Etoyan**, le hairstylist Libanais dédie entièrement son salon de Saint-Germain-des-Prés les 12 et 13 mai prochain à cette initiative solidaire.

**“À notre tour de prendre soin de vous” dixit Hovig Etoyan.**

Take Hair C-19

© Marc-Antoine Coulan

## Le service itinérant de David Lucas

Pionnier dans l'engagement, depuis plus de 3 semaines le coiffeur **David Lucas** facilite la vie des soignants en se rendant directement dans les hôpitaux pour offrir ses services. Entouré de coiffeurs volontaires de ses 5 salons, **David Lucas** reprend plaisir à exercer son métier et se rend utile auprès de ceux qui se sont tant impliqués face à l'épidémie. Une fois les masques de protection revêtus, médecins, infirmiers et brancardiers passent entre les mains des équipes du coiffeur bordelais. Le personnel soignant de l'hôpital Bichat à Paris et de l'hôpital Saint André à Bordeaux a déjà pu profiter de quelques coups de ciseaux du virtuose de la coiffure ou de l'un de ses "talents".



## RECONNAISSANCE AU PERSONNEL SOIGNANT



[Afficher le profil sur Instagram](#)

354 mentions J'aime

davidlucasparis

APHP Bichat, Bretonneau, depuis 3 semaines, nous facilitons la vie de nos soignants... A venir Saint Louis... Toute notre reconnaissance au personnel soignant !!! Un grand grand merci à nos coiffeurs volontaires 🙌🏻💙

[afficher les 29 commentaires](#)

[Ajouter un commentaire...](#)

Liste des coiffeurs participants à l'initiative Take Hair C-19 : [cliquez-ici](#).

www.femmeactuelle.fr

Pays : France

Dynamisme : 69



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

## Réouverture des coiffeurs à partir du 11 mai : voilà comment ils vont travailler

Vidéo : <https://www.femmeactuelle.fr/beaute/news-beaute/reouverture-des-coiffeurs-a-partir-du-11-mai-voila-comment-ils-vont-travailler-2094519>

Les salons de coiffure devraient rouvrir leurs portes à partir du 11 mai prochain. Mais dans quelles conditions ? Voici la "fiche de travail" établie par le [Conseil national des entreprises de coiffure](#) (CNEC), Union nationale des entreprises de coiffure et la mutuelle Aésio et relayée par nos confrères du *Monde* .

Depuis le 17 mars, le confinement pour lutter contre la propagation du Covid-19 a impliqué la fermeture de tous les commerces non-essentiels. **Beaucoup de choses peuvent vous manquer pendant le confinement.** Vos rendez-vous chez le coiffeur en font partie. En effet, une **étude Omnibus Harris exclusivement réalisée pour L'Oréal sur 500 personnes** , révèle que **59%** comptent y aller dans la semaine qui suit la réouverture de leur salon. Un chiffre qui montre **l'attachement des Français à leur coiffeur** . Et ils devraient pouvoir aller **retoucher leur coupe de cheveux** puisque les salons pourraient accueillir des clients dès le 11 mai.

Déconfinement et coiffeurs : la mise en place de *"règles strictes pour protéger le personnel et la clientèle"* Franck Provost, célèbre coiffeur et responsable de milliers de salons en France, est aussi Président du CNEC. À ce titre, c'est lui qui a dévoilé la marche à suivre pour **assurer la sécurité de tous lorsque les coiffeurs vont ouvrir à nouveau**. Pour cela, le plan prévoit des *" règles strictes pour protéger le personnel et la clientèle"*. Le professionnel devra **porter un masque bien sûr** , mais aussi des **lunettes ou une visière** . **Le client lui aussi sera dans l'obligation de porter un masque** : le sien, ou un fourni par le salon. Dès son arrivée, **le client devra se désinfecter les mains** , et le coiffeur lui donnera un peignoir lavé à plus de 30 degrés ou **une protection jetable**. Exit l'attente collé-serré dans le salon, les clients devront être placés à plus d'un mètre les uns des autres pour respecter les gestes barrière.

Déconfinement et coiffeurs : une hausse des tarifs ?

Toutes ces **règles d'hygiène nécessaires permettent de reprendre l'activité, mais au ralenti** . En effet, elles nécessitent plus de préparation, donc le temps passer sur un client augmente. Résultat : moins de prestations réalisées au cours d'une journée. Franck Provost a expliqué que toutes ces mesures pourraient entraîner la **hausse des tarifs "de deux à trois euros par client"** . Autre raison de cette possible augmentation : l'état financier des salons. Leur fermeture de deux mois ne les a pas épargnés selon le célèbre coiffeur. *"Nos charges continuent de courir. Notamment les loyers qui, pour la période de ces deux mois, s'élèvent à 9 millions d'euros. Nous n'en avons pas obtenu l'annulation dans les centres commerciaux"*.